



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

N°4155 - MERCREDI 29 DÉCEMBRE 2021

## MESSAGE SUR L'ÉTAT DE LA NATION

# Denis Sassou N'Guesso : « Notre salut est dans le vaccin »



La pandémie de covid-19 et les mesures qui l'accompagnent ont occupé une place centrale dans le discours sur l'état de nation que le président de la République a prononcé mardi 28 décembre devant le Parlement réuni en congrès. Denis Sassou N'Guesso a notamment appelé les Congolais à se faire vacciner afin d'atteindre rapidement l'immunité collective. Pendant un peu plus d'une heure, le chef de l'Etat a passé en revue différents secteurs de la vie nationale dans le cadre du bilan de la première année de son quinquennat. Lutte contre la corruption, réforme de la justice, développement de l'agriculture, demande sociale, changement climatique, coopération internationale, bon voisinage : autant d'axes sur lesquels a reposé ce message conclu par une note d'espoir en lien avec le lancement, en janvier, du Plan national de développement 2022-2026.

Pages 7-10

### CÉMAC

## De bonnes perspectives pour la BVMAC en 2022



Le siège de la Bvmac, à Douala (Cameroun)DR

La Bourse des valeurs immobilières d'Afrique centrale (BVMAC) affiche des perspectives prometteuses en 2022. L'institution de la Communauté économique et monétaire

de l'Afrique centrale (Cémac) a enregistré, en 2021, l'entrée de seize sociétés dans les compartiments des actions et des obligations.

La BVMAC a réalisé, à la date du 31 octobre dernier, un volume global de 4,1 millions de titres échangés, pour une valeur totale transigée de 37,01 milliards de FCFA.

Page 3

### DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

## 2,3 milliards FCFA pour électrifier l'agropole de Dihessé

En partenariat avec son homologue en charge de l'Energie, le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a lancé le 27 décembre les travaux de construction de la ligne électrique moyenne tension de l'agropole de Dihessé, située dans le département de la Bouenza. Financé par le Projet d'appui à l'agriculture commerciale pour un coût global de 2,3 milliards FCFA, cette ligne d'une capacité de plus de quinze mégawatts est longue de 52 km. Elle permettra d'électrifier, dans le cadre du développement agri-



L'agriculture, un maillon important pour la diversification de l'économie

cole, un des plus grands bassins de production du Congo situé entre les départements du Niari et de la Bouenza, au sud du pays. Page 3

### VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

## Les veuves sollicitent une protection des pouvoirs publics

Des innovations en matière de lutte contre la protection des veuves ont fait l'objet du projet de loi adopté en Conseil des ministres, le 27 décembre. Dans le cadre des successions ouvertes en cas de décès de son conjoint, la veuve est sou-

vent marginalisée en sus des autres traitements désobligeants qu'elle subit. La persistance de la vulnérabilité des femmes au Congo face à ces phénomènes interpelle les pouvoirs publics, souligne le compte rendu du Conseil des ministres.

Page 6

EDITORIAL

Réalisme

Page 2

## ÉDITORIAL

## Réalisme

Le moins que l'on puisse dire, ou plutôt écrire, après avoir écouté avec la plus grande attention le Message que le président de la République a adressé hier à la Nation congolaise, est bien que le réalisme, au sens précis du terme, inspire plus que jamais l'action engagée par la plus haute autorité de l'Etat depuis sa réélection pour cinq ans, il y a neuf mois. Nous ne saurions donc trop conseiller à celles et ceux qui lisent ce numéro des Dépêches de Brazzaville de lire avec la plus grande attention ce message dont nous publions l'intégralité dans nos colonnes.

Analysant de façon aussi claire que précise les problèmes de toute nature auxquels la nation congolaise se trouve confrontée, Denis Sassou N'Guesso confirme, en effet, que le présent quinquennat devra permettre de les résoudre et, par conséquent, de répondre de façon positive aux craintes, aux inquiétudes, aux doutes d'une population qui doit franchir pour vivre mieux les multiples obstacles individuels et collectifs dressés sur sa route. Avec, en perspective, la garantie que le présent quinquennat garantira aux générations présentes et à venir de grands progrès dans le domaine économique, social, éducatif, culturel.

Le message ainsi envoyé aux citoyennes et aux citoyens congolais est aussi net que précis, mais il l'est plus encore pour les principaux acteurs de la vie publique : les membres du nouveau gouvernement, bien sûr, mais aussi et surtout les hauts responsables des différentes administrations, les élus nationaux et locaux, les chefs d'entreprises petites et grandes dont dépend pour une large part la relance de l'économie nationale, les syndicats qui représentent le monde du travail, les enseignants du primaire à l'université, les militaires et les agents de la sécurité civile, bref le peuple congolais tout entier.

S'il confirme le fait que les négociations avec les différentes institutions de la gouvernance mondiale et les grandes puissances de la planète avancent dans le bon sens, ce qui permettra d'accélérer le rebond en avant attendu, le Message présidentiel dit de façon claire que chacun d'entre nous doit prendre la juste mesure de ses responsabilités dans le redressement de son pays. Il lance un appel général à la mobilisation qui relaie et amplifie fortement celui qui fut lancé tout au long de la campagne électorale dont Denis Sassou N'Guesso est sorti vainqueur.

Les Dépêches de Brazzaville

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## Les Congolais invités à privilégier la paix et l'unité nationale

**Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans son message sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès, le 28 décembre, à Brazzaville, a invité les acteurs politiques à privilégier la paix et l'unité nationale.**

Au nombre des défis à relever en 2022 par la République du Congo, il y a l'organisation des élections législatives et locales pour le renouvellement des deux chambres du Parlement. Pour la bonne tenue de ce double scrutin, le gouvernement a inscrit, dans le bud-

get de l'Etat exercice 2022, une somme de plus de 15 milliards FCFA.

Selon le chef de l'Etat, ces échéances importantes participent au renforcement de la démocratie au Congo. «Elles permettront au peuple d'exprimer sa souveraineté, à travers le choix de ses représentants dans les institutions et instances concernées. C'est pourquoi, comme de tradition et à l'image du climat de sérénité et du sens de responsabilité ayant prévalu durant le scrutin pré-

sidentiel du 21 mars 2021, j'invite l'ensemble des acteurs intéressés par les prochaines élections législatives et locales à privilégier la paix et l'unité nationale », a exhorté Denis Sassou N'Guesso.

Pour le président de la République, le peuple qui est l'unique souverain, détenteur en la matière du droit de dévolution du pouvoir, restera toujours « l'arbitre et le bénéficiaire majeur » du climat prévenant de concorde nationale et de cohésion sociale.

Parfait Wilfried Douniama

## Le PCT s'active pour consolider sa majorité

**Le bureau politique du comité central du Parti congolais du travail (PCT) a tenu sa sixième réunion ordinaire, le 27 décembre, à Brazzaville, sous la direction du secrétaire général du parti, Pierre Moussa. Les préparatifs des élections législatives et locales de 2022 ont figuré parmi les points saillants inscrits à l'ordre du jour de la réunion.**

Cinq points ont été inscrits à l'ordre du jour de la sixième réunion ordinaire du bureau politique du Comité central issu du 5<sup>e</sup> congrès ordinaire du PCT. En premier, les membres du bureau politique ont adopté le rapport d'activités 2021. Il s'est agi de faire l'évaluation des activités que le parti a menées au cours de cette année qui s'achève.

Ensuite, ils ont approuvé le plan d'action 2022-2024 du Comité central et le programme d'activités 2022 du bureau politique. Il s'agit d'un canevas de travail à base duquel les deux instances du parti vont devoir organiser leurs activités politiques.

La plus importante de ces activités reste la tenue, l'année prochaine, des élections législatives et locales, pour lesquelles le PCT met des bouchées doubles pour remporter la victoire et consolider sa majorité au Parlement. « En ce qui concerne notre

plan d'activités, nos objectifs ont été atteints, avec la réélection du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avec plus de 88% des suffrages exprimés. Cela a été le plus grand objectif de l'année 2021.

Pour l'année 2022, notre objectif principal sera de gagner les élections législatives et locales », a précisé le porte-parole du PCT, Parfait Romuald Iloki, lors d'un point de presse.

Pour garantir cette victoire, le secrétaire général du PCT estime que son parti regorge d'éminents cadres, capables de le représenter dignement pour une victoire écrasante. « 2022 qui va s'ouvrir dans quelques jours est une année aux enjeux politiques majeurs, avec l'organisation des élections législatives et locales. Dès lors, notre engagement, dynamisme et détermination doivent être à la hauteur de

ces enjeux. Pour ce faire, il nous faut des hommes et femmes voués à la cause, qui sont capables de porter notre ambition dans chacune des circonstances électorales.

Ils doivent être dignes de confiance aussi bien à l'égard du parti que de la population », a souligné Pierre Moussa. Toutes les affaires adoptées seront soumises à la réunion du Comité central prévue pour le 29 décembre.

Notons que le bureau politique est l'organe supérieur de la direction du PCT, dans l'intervalle des sessions du Comité central. Composé de 75 membres, il est chargé de l'orientation et du contrôle de l'activité du secrétariat permanent, qui lui est doté de 15 membres. Le secrétariat permanent a pour rôle d'exécuter au quotidien les missions du parti dont il assure la permanence.

Firmin Oyé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispant Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## MARCHÉ BOURSIER

# La Bvmac affiche de bonnes perspectives pour 2022

Le nouveau directeur général de la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale (Bvmac), Louis Banga-Ntolo, prendra ses fonctions dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain. L'expert financier devra poursuivre la dynamique du marché financier communautaire depuis la fusion en 2019 des bourses de Douala et de Libreville, avec la multiplication des actions et des obligations.

La bourse communautaire a enregistré cette année l'entrée de cinq sociétés dans le compartiment des actions, à savoir la Société d'investissement pour l'agriculture tropicale du Gabon ; la Régionale d'épargne et de crédit (Cameroun) ; la Société des eaux minérales du Cameroun ; la Société africaine forestière et agricole du Cameroun ; la Société camerounaise de palmeraies. Mieux, elle a accueilli onze nouvelles sociétés dans le compartiment des obligations.

En matière d'admission à la cote, la bourse a enregistré cinq entités à la même période : la Banque des Etats de l'Afrique centrale (5,45% Net 2019-2027), La Régionale (Eocg 6, 25 Net 2021-2026, Eog 6% Net 2021-2026), et Alios (Alios 02 5,40% Brut 2021-2025). À la même date, la Bvmac compte quatre radiations à la cote : BGFI 5% Brut 2014-2021, Eog 6,50



Le siège de la Bvmac, à Douala (Cameroun) DR

Net 2016-2021, Ecmr 5,5 Net 2016-2021, et Gsez 6,50 Brut 2018-2028.

La Bvmac a totalisé, au 31 octobre dernier, un volume global de 4,1 millions de titres échangés, pour une valeur totale transigée de 37,01 milliards de FCFA. Le nombre de transactions effectuées s'élève à 101 unités, correspondant à un montant

de 35,4 milliards de FCFA. La capitalisation boursière de la Bvmac est évaluée à 35,4 milliards de FCFA, alors que l'encours des titres de créance cotés s'élève 736,8 milliards de FCFA.

Le nouveau patron de la Bvmac, qui n'est pas un inconnu du milieu, est appelé à consolider l'arrimage de la bourse aux normes et stan-

dards internationaux, ainsi que la conduite des dossiers de cotation d'entreprises. La Bvmac est aujourd'hui dotée d'un capital de 6,8 milliards de FCFA, divisé entre des entreprises publiques (47,15%) et des entreprises privées (52,85%).

Nommé le 25 octobre 2021 au terme d'un Conseil d'administration de la Bvmac,

Louis Banga-Ntolo a été, entre novembre 2009 et mars 2018, le directeur général adjoint de Société générale Cameroun. Il a également occupé entre mai 2007 et juin 2018 les fonctions de Commissaire au sein du Collège de la commission des marchés financiers.

Le promu est titulaire d'un doctorat d'Universités en monnaie, banque et finances obtenu à l'Université Lumière Lyon 2. Il est, par ailleurs, expert du marché financier en Afrique centrale, c'est-à-dire la promotion du marché financier auprès des pouvoirs publics de la Cémac, accompagnement des émetteurs dans les opérations d'appel public à l'épargne, etc... Il devra continuer à faire connaître l'institution au sein des six pays de la sous-région (Congo, Gabon, Cameroun, Centrafrique, Guinée équatoriale et Tchad).

**Fiacre Kombo**

## AGRICULTURE

# Plus de deux milliards FCFA pour l'électrification du bassin de production de Dihessé

Le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a lancé le 27 décembre les travaux de construction de la ligne électrique de moyenne tension de l'agropole de Dihessé, situé à Loudima, dans le département de la Bouenza.

D'une capacité de plus de 15MW, la ligne électrique d'une longueur de 52km partira de Mont-Mbello pour s'arrêter à Dihessé. Elle est destinée à desservir en énergie électrique les agro-industriels disséminés dans la zone. On y produit et transforme principalement le manioc, l'arachide, le maïs, le haricot et aussi plusieurs autres spéculations agropastorales.

Financés par le Projet d'appui au développement de l'agriculture (PDAC) commerciale à la somme de 2,3 milliards FCFA, ces travaux d'électrification sont confiés à la société MBTP, pour une durée de huit mois.

Pour le ministre de l'Agriculture, cette action s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail des acteurs du secteur agricole. « Nous sommes dans un bassin de production où évoluent plusieurs groupements agricoles structurés et producteurs individuels. Ces

structures ont besoin d'un système d'irrigation qui ne peut fonctionner qu'avec l'électricité », a-t-il expliqué.

Or, a poursuivi le ministre, « il y a des entreprises ici, qui sont obligées d'utiliser les groupes électrogènes, ce qui augmente le coût de la production. D'autres, faute de pluies, ont

perdu leurs semences. L'existence d'une ligne électrique facilitera le captage des eaux dans les lacs avoisinants. Elle permettra aussi aux opérateurs agricoles d'installer des forages. Ainsi, la production pourra se faire de façon régulière ».

Intervenant à la cérémonie de

lancement des travaux, le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi, a relevé que ce projet cadre avec la politique de la diversification économique. « L'électricité est au cœur de tout développement. Notre ambition consiste à électrifier, outre la Dihessé, d'autres localités avoisinantes

telles que Makabana et Boudianga », a-t-il laissé entendre. Rappelons qu'outre le financement de ce projet d'électrification, le PDAC appuie, dans le district de Loudima, neuf groupes de producteurs et une microentreprise, soit 11% de l'ensemble des bénéficiaires du département de la Bouenza, où plusieurs pistes agricoles sont aussi réhabilitées par le projet. Le pont sur la Louamba reliant le district de Kayes à Boko-Songho fait de même partie des interventions du PDACdac dans ce département.

Lancé en août 2018, le PDAC est financé par la Banque mondiale à hauteur de 60 milliards FCFA. Il a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micros, petites et moyennes entreprises agroindustrielles dans les zones sélectionnées.

**Lopelle Mboussa Gassia**



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU LUNDI 27 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil des ministres s'est réuni ce lundi 27 décembre 2021 en visioconférence, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat. Cinq affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir :

Deux projets de loi régissant l'affacturage en République du Congo pour le premier et régissant le crédit-bail pour le second, au titre du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public ; Un projet de loi portant prévention et lutte contre la corruption, au titre du ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones ; Un projet de loi portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo et un projet de décret portant création, attributions et organisation du Programme national de lutte contre les violences faites aux femmes, au titre du ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

### 1/- Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public

#### 1/- Projet de loi régissant l'affacturage en République du Congo

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Rigobert Roger Andely, ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, a rappelé qu'au Congo comme dans d'autres pays africains, l'accès au financement bancaire demeure limité par l'insuffisance de garanties et la faible diversification des instruments de financement adaptés aux besoins des opérateurs économiques.

La nécessité d'augmenter la capacité des entreprises d'emprunter auprès des banques et surmonter les entraves liées aux exigences des banques en matière de garantie externe et d'apport en fonds propres justifie le développement de l'affacturage, défini comme une technique de financement qui permet à une entreprise de céder à un organisme spécialisé, appelé l'affactureur, généralement un établissement de crédit, ses créances représentées par des factures, moyennant paiement d'une

rémunération.

Ainsi, l'affactureur peut être chargé :

De la gestion du portefeuille de débiteurs de l'entreprise par l'externalisation des tâches administratives de gestion et de recouvrement des créances ; De La couverture de l'insolvabilité des débiteurs de l'entreprise, grâce au transfert en pleine propriété des factures à l'affactureur ; Du préfinancement de la créance cédée, avec pour effet de soulager la trésorerie des petites entreprises.

D'autre part, et en concertation avec les partenaires du Congo, notamment la Banque mondiale, le projet soumis à l'examen du Conseil des ministres a pour vocation de combler un vide juridique, par la mise en place d'un cadre réglementaire en harmonie avec les dispositions du Règlement Cémac du 2 octobre 2012 relatif au Taux effectif global applicable aux opérations de « prêts consentis aux particuliers et aux professionnels, y compris l'escompte et l'affacturage ».

Concrètement, les PME-PMI, qui souffrent la plupart du temps de la difficulté à procéder au recouvrement de leurs créances, pourront se décharger de ce lourd fardeau sur les banques et les établissements de micro finances avec lesquels elles auront contracté.

Instrument d'amélioration du climat des affaires au Congo, texte qui fera de notre pays un des pionniers de la sous-région en la matière, la loi sur l'affacturage va permettre une diversification des instruments de financement, en mettant à la disposition des PME-PMI un produit adapté à la spécificité de leur situation par rapport au secteur bancaire, tout en faci-

## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée  
du Bassin du Congo

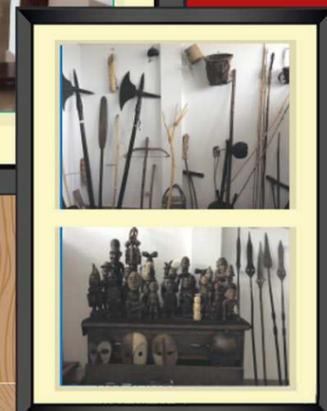
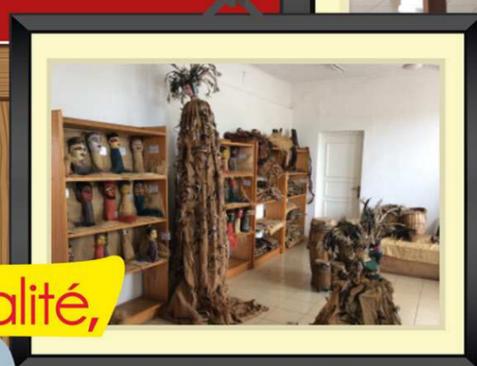
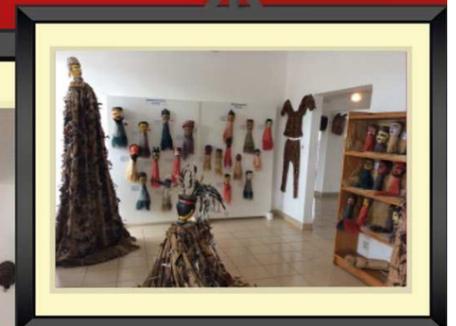
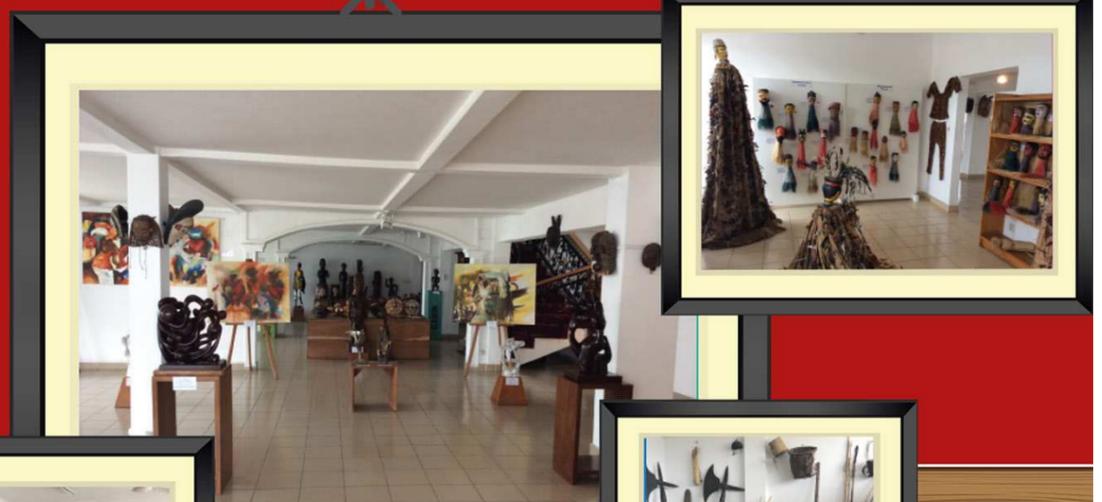
galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

litant leurs relations avec les grandes entreprises.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi régissant l'affacturage en République du Congo. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

## **2/ - Projet de loi régissant le crédit-bail en République du Congo**

Poursuivant son propos, le ministre Andely a présenté ce projet, qui s'inscrit comme le précédent dans l'objectif de faciliter l'accès à des financements adaptés aux besoins des opérateurs économiques.

Combinant une technique de financement et un mécanisme de garantie, le crédit-bail présente de nombreuses opportunités en faveur des PME-PMI en ce qu'il augmente leur capacité d'emprunter et permet de surmonter les entraves liées aux exigences de garantie externe.

Marché potentiel estimé à environ 155 milliards de frs CFA au Congo par des experts internationaux, le crédit-bail n'a représenté que 3,6 milliards de frs CFA en 2020, soit 0,25% du montant total des crédits alloués. Le crédit-bail vise en priorité le financement de secteurs stratégiques tels que l'agriculture, l'exploitation forestière, l'industrie minière et les énergies renouvelables.

De manière pratique, le crédit-bail tel qu'organisé par le projet soumis à l'examen du Conseil des ministres permettra l'équipement des PME-PMI en engins lourds et autres équipements essentiels à leur production, grâce à un mécanisme de location avec éventuelle option d'achat réglementé et juridiquement encadré.

Parmi ses caractéristiques principales, le crédit-bail tel qu'organisé par la loi qui a été soumise à l'examen du Conseil répond au souci légitime des professionnels d'obtenir une meilleure protection de leurs contrats et des biens qui en font l'objet, en prévoyant par exemple l'inscription des contrats au Registre du commerce et du crédit mobilier ce qui leur confère le statut protecteur des sûretés mobilières, situation favorable en cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi régissant le crédit-bail en République du Congo. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

## **II/- Ministère la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones**

### **Projet de loi portant prévention et lutte contre la corruption et les infractions assimilées.**

Invité à prendre la parole en lieu et place de M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones en mission, M. Rigobert Roger Andely, ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, a d'emblée rappelé aux membres du Conseil des ministres que notre pays est signataire de plusieurs instruments internationaux pertinents en matière de lutte contre la corruption et autres infractions assimilées.

Il a notamment cité la Convention des Nations unies de lutte contre la corruption; la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, le Traité de Port-Louis du 17 octobre 1993 portant Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada), les six directives Cémac relatives à l'harmonisation de la gouvernance dans les finances publiques et le Règlement Cémac du 11 avril 2016, portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme.

Notre pays, sous l'impulsion du président de la République, dont la volonté constante de lutter contre les antivaleurs ne s'est jamais démentie, volonté réaffirmée de manière solennelle dans son discours d'investiture du 17 avril 2021, avait déjà adopté un cadre juridique novateur, dont le point d'orgue a été la promulgation de la loi n°5-2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées.

Ce texte, appliqué depuis plus d'une décennie, doit cependant être actualisé, au regard de l'évolution du temps, de l'évaluation objective de certaines de ses dispositions et de l'apparition de normes juridiques nouvelles dont certaines ont été ici rappelées.

Le projet de loi soumis à l'examen du Conseil des ministres doit permettre d'intégrer certains standards communautaires, régionaux et internationaux ainsi que des dispositions renforçant les conditions de prévention de ces infractions tout en prenant en compte les meilleures pratiques en matière de lutte contre la corruption; enfin, il doit aider à l'instauration d'un nouvel état d'esprit dans notre pays face à la corruption et autres infractions assimilées.

En termes d'innovations le texte en projet, tout en reprenant les disposi-

tions pertinentes de la loi de 2009, renforce les aspects de prévention et de pédagogie contre les infractions visées; d'autre part, il élargit le champ des personnes justiciables en étendant ses dispositions aux agents publics situés à un certain niveau de l'Etat et de l'administration publique y compris à certains responsables de partis politiques dans des conditions précisées.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant prévention et lutte contre la corruption et les infractions assimilées. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

## **III/- Ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement**

### **1/- Projet de loi portant lutte contre les violences faites aux femmes**

Invitée par le président de la République à prendre la parole, Mme Ines Nefer Bertille Ingani, ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, a rappelé aux membres du Conseil des ministres que notre pays a ratifié plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits des femmes.

L'ONU a stigmatisé, lors de la 4e Conférence mondiale sur les femmes tenue à Pékin (Chine) en 1995, les violences faites aux femmes comme obstacle à l'atteinte des objectifs d'égalité, de développement et de paix, parce qu'elles portent atteinte à la jouissance des droits humains et aux libertés fondamentales.

Le projet de société du chef de l'Etat prévoit quant à lui, dans son volet intitulé « la consolidation des fondements du vivre-ensemble », entre temps traduit en objectifs dans le programme d'action du Gouvernement, le droit à l'épanouissement pour chaque citoyen et encourage la culture de la non-violence.

Parmi les innovations majeures, voire révolutionnaires, contenues dans le projet soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres figurent également des dispositions renforçant la protection des veuves dans le cadre des successions ouvertes en cas de décès de leur conjoint.

Les femmes congolaises, souvent victimes, d'une part, de violences physiques, conjugales, psychologiques et morales, subissent d'autre part le phénomène de la « loi du silence » et parfois même des pressions multiformes pour ne pas dénoncer ces violences.

Le projet de loi soumis au Conseil, qui traduit la volonté des pouvoirs publics de lutter contre les violences faites aux femmes, détaille les mesures susceptibles de lutter contre toutes leurs formes, mesures allant de la prévention et la protection à la prise en charge des victimes à la répression et aux poursuites contre les auteurs de ces actes. Ainsi, le projet de loi crée des infractions spéciales qui permettent de mieux réprimer certains agissements préjudiciables à la condition des femmes, jusque-là insuffisamment pris en compte par la loi pénale.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant lutte contre les violences faites aux femmes. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

### **2/- Projet de décret portant création, attributions et organisation du Programme national de lutte contre les violences faites aux femmes**

Présentant cette affaire, la ministre Ingani, tout en rappelant les instruments juridiques souscrits ou adoptés par la République du Congo en matière de lutte contre les violences faites aux femmes ainsi que l'appel solennel lancé devant ses pairs de l'Union africaine par le président de la République le 25 novembre 2021 à une « masculinité positive » dans la lutte contre les violences faites aux femmes, a rappelé la persistance de la vulnérabilité des femmes de notre pays face à ces phénomènes.

Le projet soumis à l'examen et adoption du Conseil des ministres met en place un Programme national de lutte contre les violences et définit les outils de gouvernance de ce plan sectoriel. Il s'agit de renforcer les moyens d'actions du gouvernement en matière de prise en charge et de réinsertion sociale des victimes.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant création, attributions et organisation du Programme national de lutte contre les violences faites aux femmes.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos les travaux du Conseil et levé la séance.

Commencée à 10h 00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 13h30.

**Fait à Brazzaville, le 27 décembre 2021**  
**Le ministre de la Communication et des Médias,**  
**Porte-parole du gouvernement,**  
**Thierry Lézin Mougalla**

## JUSTICE

## Nécessité de réformer le système judiciaire

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a dénoncé, dans son message sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès, certaines antivaleurs qui gangrènent l'appareil judiciaire au Congo.

« Je ne peux m'empêcher de relever certaines pratiques contraires à l'éthique et susceptibles d'entamer la crédibilité de nos Cours et Tribunaux. Nul ne peut tolérer ces atteintes nocives qui affectent notre système judiciaire et asphyxient la noblesse du droit et l'impartialité de la justice dans notre pays », a épinglé le chef de l'Etat. Parmi ces mauvaises pratiques, Denis Sassou N'Guesso a cité « le gain facile et déshonorant du trafic d'influence, la corruption, la concussion et de bien d'autres dérives dégradantes qui défient le professionnalisme de ceux qui sont chargés, au nom du peuple congolais, de dire le droit ».

D'où la nécessité pour le gouvernement, selon le président de la République, de mener à bon port la réforme du système judiciaire, à travers la numérisation de la justice ; la réforme des procédures pénales et civiles ; le sens et l'efficacité des peines ; l'organisation territoriale des juridictions.

Il a, par ailleurs, interpellé les organes constitutifs de l'autorité et garants de l'intégrité du pouvoir judiciaire devant « le prétoire et la conscience » de la Nation. « Le suivi et l'évaluation plus stricts des carrières des magistrats et auxiliaires pourront assurément concourir à l'amélioration de la carte judiciaire de notre pays ainsi qu'à la disponibilité d'un personnel de qualité, aguerri contre les antivaleurs et faisant preuve de haute probité morale et civique afin de rendre, à nos populations et autres acteurs, la justice qui leur est due », a poursuivi Denis Sassou N'Guesso, précisant que ces efforts devront se poursuivre, en sus de divers codes en révision.

Le président de la République s'est aussi félicité de la réception par la Cour suprême, depuis le mois d'octobre dernier, des déclarations de patrimoine des citoyens élus ou nommés à des hautes fonctions, conformément à la Constitution. « Cette opération devra toucher tous les paliers de la vie politique et de la pyramide administrative », a-t-il martelé.

Parfait Wilfried Douniama

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

## La protection des veuves se renforce



Une veuve abandonnée à son triste sort la loi pénale.

Le projet de loi portant lutte contre les violences faites aux femmes, présenté en Conseil des ministres, le 27 décembre à Brazzaville, par la ministre de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la femme au développement, Inès Nefer Ingani, apporte des innovations en matière de protection des veuves.

Dans le cadre notamment des successions ouvertes en cas de décès de son conjoint, la veuve est souvent marginalisée en sus d'autres traitements désobligeants qu'elle subit. Ainsi, le projet de loi présenté par la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la

femme au développement renforce la protection des veuves en la matière. Le texte crée, en effet, des infractions spéciales permettant de mieux réprimer certains agissements préjudiciables à la condition des femmes, jusque-là insuffisamment prise en compte par

**« La persistance de la vulnérabilité des femmes de notre pays face à ces phénomènes »**

Pour renforcer le dispositif de lutte contre les violences faites aux femmes, la ministre Inès Nefer Ingani a présenté, par ailleurs, un projet de décret portant création, attributions et organisation du Programme national de lutte contre ces violences. Il s'agit de renforcer les moyens d'actions du gouvernement en matière de prise en charge et de réinsertion sociale des victimes car l'on note « La persistance de la vulnérabilité des femmes de notre pays face à ces phénomènes », souligne le communiqué du Conseil des ministres du 27 décembre.

Rominique Makaya

## COMMUNE DE KINTÉLÉ

## La société civile s'engage à rendre les quartiers propres

La Coordination des associations et mutuelles de la commune de Kintélé (Camck) a lancé, le 28 décembre, une opération d'assainissement afin de rendre propre cette circonscription administrative.

L'initiative des organisations de la société civile fait suite au désagrément causé par les odeurs nauséabondes dues au bouchage du système d'évacuation des toilettes dans les appartements du quartier Mille logements, dans la commune de Kintélé.

Dénommée « Kintélé bopeto », l'opération d'assainissement consistera à vidanger les fosses septiques, évacuer les eaux usées, désherber et ramasser les ordures sur les lieux publics de cette commune. « Cette opération est l'émanation et l'œuvre de tous les membres de notre organisation pour maintenir propre notre environnement communal, grâce aux différentes activités communautaires liées à l'entretien et au suivi social de la population de Kintélé », a indiqué Urbain Basile Ngambio, coordonnateur de la Camck. « En règle générale, il convient de vidanger la fosse septique tous les temps. Il peut également être



nécessaire d'effectuer la vidange de fosses septiques plus régulièrement si le volume de boue atteint 50% du volume de la fosse septique », selon

Juliana Mbello, un spécialiste en hygiène.

« Après avoir écouté le cri du cœur des habitants du quartier Mille logements à la suite

Un rituel symbolique pour lancer l'opération d'assainissement à Kintélé/Adiac du désagrément causé par les odeurs nauséabondes, la Camck, dans sa politique environnementale d'assainissement, a mis les moyens pour

venir à la rescousse des habitants des lieux et les épargner des épidémies, surtout en cette période de covid-19 », a expliqué le coordonnateur de la Camck. Au regard de sa particularité sociale, culturelle et économique, la Camck s'étendra sur les formations et les recyclages des jeunes aux différents métiers, entre autres, la soudure, la coiffure, la conduite, l'hôtellerie et l'informatique.

Signalons que le péril fécal dont est victime le quartier Mille logements risque de susciter de contaminations par des micro-organismes fécaux, présents dans les selles, responsables d'infection et résistants aux antibiotiques. Le péril fécal est à l'origine de plusieurs maladies, entre autres, l'hépatite A, la poliomyélite, le rotavirus, les pathologies de cardiovasculaires, les cancers, les problèmes respiratoires, les problèmes intimes, les maladies de peau, les troubles digestifs.

Fortuné Ibara

# Message de son excellence monsieur le président de la République sur l'état de la Nation 2021 devant le Parlement réuni en congrès

Brazzaville, le 28 décembre 2021

**Monsieur le président du congrès ;  
Monsieur le président du Sénat ;  
Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement ;  
Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ;  
Mesdames et messieurs les parlementaires ;  
Mesdames et messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques ;  
Mes chers compatriotes ;**

Rendre régulièrement compte au peuple de l'état de la Nation, une fois par an suivant la Constitution du 25 octobre 2015, tel est l'objet du présent message adressé au Parlement réuni en congrès.

En m'acquittant de ce devoir ce jour, Je voudrais saluer, de nouveau, la mémoire de l'honorable Justin Koumba, ancien président de l'Assemblée nationale, et de l'ancien Premier ministre Clément Mouamba, qui nous ont quittés alors que le Congo avait encore besoin de leur expérience dans la gestion des affaires d'Etat.

La Nation rendra hommage, le moment venu, à l'ancien Premier ministre Clément Mouamba, qui a consenti, durant cinq ans, des efforts appréciables à la tête du gouvernement.

De même, je ne saurais rester insensible aux épisodes de deuil qui ont affecté, cette année, certains de nos compatriotes à travers la perte des êtres chers, illustres ou peu connus, parmi lesquels figurent plusieurs dirigeants politiques et cadres administratifs de notre pays.

M'inclinant devant la mémoire des autres compatriotes disparus, j'exprime, à chacun de nos concitoyens endeuillés, toute ma compassion et ma solidarité, face à ces épreuves ultimes, combien affligeantes.

Spécifiquement à la Force publique, pour les officiers supérieurs, les officiers subalternes, les sous-officiers et les hommes de troupe qui ont tiré leur révérence en 2021, en services commandés ou en toutes autres circonstances, mes pensées les plus profondes et la patrie toujours reconnaissante.

## **Mes chers compatriotes ;**

Notre pays est confronté à plusieurs défis sur la voie du développement, marquée par des réelles avancées encourageantes, mais aussi des rigueurs à surmonter.

Ainsi que nous le savons tous, la pandémie de covid-19 sévit, comme partout ailleurs, sans répit au Congo depuis l'année dernière.

A intervalles réguliers de vingt jours, singulièrement à l'issue de chaque session de la Coordination nationale de riposte, le gouvernement s'emploie, sans se lasser, à informer le peuple sur l'évolution de ce péril, tant au plan national que mondial. Comme sous d'autres cieux, les mesures salvatrices édictées ne permettent pas, certes pour l'heure, d'éradiquer ce fléau.

En dépit des actions menées et sous la menace d'une troisième vague plutôt redoutable du fait de nouveaux variants plus contagieux, le risque d'aggravation de la crise sanitaire a conduit le Congo à renforcer le dispositif de lutte mis en place.

Face à cette situation préoccupante, une « opération coup de poing », réalisée du 18 octobre au 8 décembre 2021, a suscité, auprès des populations, un net regain d'intérêt en faveur de la prévention et de la lutte contre la pandémie.

Le peuple observe, avec résilience, les mesures

retenues à ce propos, même s'il subsiste encore des comportements et des agissements individuels qui appellent des corrections vigoureuses.

Ainsi, la couverture vaccinale espérée pour la fin de cette année, à au-moins 30% de la population totale du Congo, ne pourra pas être atteinte.

C'est pourquoi, l'effort d'information, d'éducation et de communication devra s'intensifier le plus largement possible et s'approfondir pour vaincre les poches de résistance sur la vaccination contre le coronavirus.

Notre salut est dans le vaccin. L'immunité active et collective en constitue le point d'orgue.

La mise en œuvre d'une riposte adéquate, principalement à travers l'adhésion massive des populations à la campagne de vaccination et le respect rigoureux des gestes barrières, par tous, placera progressivement notre pays à l'abri de l'incidence meurtrière de la pandémie de covid-19.

Pour ma part, une fois de plus devant la Nation toute entière, je réitère mon engagement à conduire, avec plus de détermination, le combat contre cette pandémie.

## **Mes chers compatriotes ;**

L'année, qui s'achève dans quelques jours, a été aussi marquée par l'organisation réussie de l'élection présidentielle du 21 mars 2021.

Tout en notant le plébiscite réservé pendant ledit scrutin à notre projet politique « Ensemble, poursuivons la marche », je souligne avec force que le peuple demeure le principal vainqueur de cette échéance électorale.

Le contexte ainsi institué nous incite à plus d'engagement en vue de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des initiatives de développement préconisées.

A cet effet, nous renouvelons notre appel à nos partenaires techniques et financiers pour un accompagnement plus efficace à notre pays.

Dès lors, loin de faire un bilan exhaustif de l'action gouvernementale, il sied d'édifier le peuple sur les performances réalisées en 2021, en lien avec notre projet de société, suivant les trois pôles de gouvernance qui le structurent, à savoir :

- la gouvernance institutionnelle et systémique ;
- la gouvernance économique et financière attractive ;
- la gouvernance sociale et solidaire.

S'agissant de la gouvernance institutionnelle et systémique, la structure gouvernementale comporte désormais, de manière plus marquée, deux nouvelles balises en charge, l'une, du contrôle d'Etat et, l'autre, de la coopération internationale.

Pour son efficacité, l'action inhérente au contrôle d'Etat, à la qualité du service public et à la lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique a révélé la nécessité d'instituer un instrument politique et technique plus opérationnel, dédié à l'approfondissement du processus d'assainissement des finances publiques et de l'environnement sous-jacent.

Pour combattre les antivaleurs, le Congo dispose :

- du Conseil supérieur de la magistrature ;
- du ministère du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique ;
- de la Haute cour de justice ;
- de la Haute autorité de lutte contre la corruption ;
- de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques ;

- de la Cour des comptes et de discipline budgétaire ;
- de l'Inspection générale d'Etat.

Cette énumération montre, sans équivoque, que la République du Congo a bel et bien mis en place un arsenal adéquat de veille et d'impulsion de la bonne gouvernance.

L'amélioration du climat des affaires et la consolidation du socle juridique et judiciaire du secteur productif, créateur de richesses, devraient s'accélérer et conférer une attractivité plus forte à notre pays auprès des partenaires.

Il s'agit de réhabiliter le spectre et le réflexe de la sanction, d'appliquer la loi dans toute sa rigidité et de promouvoir le triptyque Rigueur-Intégrité-Efficacité, pour ne pas capituler devant l'emprise rampante de l'impunité.

A ce titre, dans mon message sur l'état de la Nation en 2017, j'avais appelé la haute attention du Sénat et de l'Assemblée nationale pour un recours plus actif à l'enquête parlementaire, une de vos prérogatives établies par la Constitution.

Dans cette même logique, la Cour suprême procède, depuis le mois d'octobre dernier, à la réception des déclarations de patrimoine des citoyens élus ou nommés à des hautes fonctions, tel que l'exige la Constitution.

Cette opération devra toucher tous les paliers de la vie politique et de la pyramide administrative.

A ce niveau, je ne peux m'empêcher de relever certaines pratiques contraires à l'éthique et susceptibles d'entamer la crédibilité de nos Cours et Tribunaux.

Nul ne peut tolérer ces atteintes nocives qui affectent notre système judiciaire et asphyxient la noblesse du droit et l'impartialité de la justice dans notre pays.

Le gain facile et déshonorant du trafic d'influence, de la corruption, de la concussion et de bien d'autres dérives dégradantes défie le professionnalisme de ceux qui sont chargés, au nom du peuple congolais, de dire le droit.

Aussi, les organes constitutifs de l'autorité et garants de l'intégrité du pouvoir judiciaire sont-ils collégialement interpellés devant le prétoire et la conscience de la Nation.

Le suivi et l'évaluation plus stricts des carrières des magistrats et auxiliaires pourront assurément concourir à l'amélioration de la carte judiciaire de notre pays ainsi qu'à la disponibilité d'un personnel de qualité, aguerris contre les antivaleurs et faisant preuve de haute probité morale et civique afin de rendre, à nos populations et autres acteurs, la justice qui leur est due.

Pour cette raison, le gouvernement devra mener à bon port la réforme du système judiciaire, à travers :

- la numérisation de la justice ;
- la réforme des procédures pénales et civiles ;
- le sens et l'efficacité des peines ;
- l'organisation territoriale des juridictions.

Ces efforts devront se poursuivre, en sus de divers codes en révision.

Toujours au titre de la gouvernance institutionnelle, nous avons également élevé la coopération internationale et la promotion du partenariat public-privé au rang de ministère à part entière.

En effet, plus que jamais, notre pays a besoin d'une dynamique de coopération audacieuse et capable, sous l'égide d'une gouvernance économique et financière attractive, de drainer des opportunités à la dimension de ses ambitions d'investissement et de développement.

## Message de son excellence monsieur le président de la République...



Denis Sassou N'Guesso délivrant le message à la Nation

De la sorte, nous nous donnons des capacités plus accrues d'appel de financements ainsi que des leviers de mobilisation des partenariats et des sources diversifiées d'investissement.

### Mes chers compatriotes ;

Après l'effondrement des cours du pétrole en juin 2014 et la contraction de la demande intérieure induite par les mesures de lutte contre la pandémie de covid-19, le secteur productif s'oriente vers une reprise progressive.

Dans le cadre de la gouvernance économique et financière attractive, le retour graduel aux équilibres macro-économiques s'est appuyé, en premier lieu, sur le rétablissement de la relation de confiance avec nos créanciers publics et privés, bilatéraux et multilatéraux.

C'est ainsi que plusieurs rencontres ont eu lieu avec les partenaires au développement, à l'effet de requérir leur accompagnement.

### L'on retiendra, par exemple :

- qu'un accord de principe a été obtenu, avec les plus hautes autorités de la République Populaire de Chine, sur la restructuration de la dette de notre pays envers la Chine ;

- la visite de travail effectuée en France, du 20 août au 2 septembre, par le gouvernement au cours de laquelle des engagements ont été pris par nos partenaires pour accompagner le Congo dans ses efforts de relance économique et de retour à la croissance ;

- la reprise des négociations avec le Fonds monétaire international, en vue de conclure un programme appuyé par la Facilité de crédit élargie, en lien avec notre programme national de développement 2022-2026.

Ces initiatives doivent être poursuivies avec optimisme et détermination.

A n'en point douter, long et exigeant, le chemin de retour aux équilibres macroéconomiques nous exhorte à la consolidation des efforts engagés, en vue d'une mobilisation plus importante des investissements directs étrangers pour la relance et la diversification de l'économie nationale.

Dans cette logique, le futur Plan national de développement 2022 - 2026 nous offrira, pour les cinq prochaines années, le cadre d'exécution, de suivi et d'évaluation de notre action pour la création des richesses et la satisfaction des attentes légitimes du peuple.

A ce sujet, l'agriculture, deuxième pilier d'espoir de rebond économique, demeure un puissant réservoir de main-d'œuvre et d'emplois pour les jeunes.

Garant de notre sécurité alimentaire et facteur de croissance, le secteur agricole, qui déploie une activité essentielle à la Nation, constitue une clé primordiale de l'essor économique et social du Congo.

Les données disponibles mettent en exergue les enjeux en présence et les défis qu'il nous faut relever.

A titre d'illustration, le coût des denrées alimentaires importées par notre pays et essentiellement composées de viande, de volaille et de produits halieutiques, varie entre 500 et 700 milliards de francs CFA par an.

En rapport avec cette question cruciale et récurrente des importations alimentaires, il sied d'engager une véritable croisade en faveur du développement de l'élevage bovin, porcin, caprin et de volaille ainsi qu'une pisciculture à grande échelle.

Pour cet objectif de souveraineté et de survie collective, quatre zones agricoles protégées ont été ouvertes dans les départements de la Bouenza, de la Lékoumou, des Plateaux et de la Cuvette, pour l'élevage de petits ruminants et la production de denrées de base, tels le manioc, l'arachide, le maïs, le soja.

Le passage à l'échelle de cette initiative novatrice et prometteuse se fonde sur un programme d'installation de cent zones agricoles protégées qui démarrera sur l'ensemble du territoire national, dès l'année prochaine.

De manière spécifique, d'autres activités ont été menées pour stimuler la production agricole.

Les filières « manioc » et « cacao » ont été revitalisées à travers, respectivement, l'introduction de cultivars à forte performance agronomique et la distribution des pieds de cacaoyers à haut rendement.

Afin de sauvegarder la viabilité sanitaire des cheptels, source de protéines sûres et indispensables pour les populations, un programme essentiel d'immunisation vaccinale a été mis à exécution.

Devant la nécessité de développer les compétences des jeunes dans le domaine de l'agriculture, une ferme-école a été installée sur le site de l'Incubateur agricole du Congo, à Gamboma, dans le département des Plateaux, grâce au soutien de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

En termes d'infrastructures de soutien à la production agropastorale et halieutique, d'importantes activités ont été menées avec l'appui de nos partenaires techniques et financiers.

### Il s'agit, en l'occurrence :

- de la réhabilitation et l'entretien de pistes agricoles ;
- de la construction d'étangs au profit des populations ;

- de la mise en exploitation de l'unité de production d'aliments de poissons à Etoumbi, dans le département de la Cuvette-Ouest ;

- de la construction et l'équipement d'un centre communautaire de pêche, doté d'un complexe frigorifique, à Okombé dans le district de N'Tokou ;

- de la poursuite des travaux de construction du Point de débarquement amélioré de Yoro à Brazzaville, avec l'appui du Royaume du Maroc.

Sur cette ambition légitime de développement agricole, se greffent d'importants programmes destinés à enrichir le portefeuille industriel.

C'est, entre autres, la vocation dévolue à nos zones économiques spéciales dont les organes de gouvernance ont été mis en place, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

A ce propos, des mémorandum d'entente ont été signés dans le cadre du partenariat public-privé sur l'exploitation de la zone industrielle de Maloukou.

Sur ce site, quatre usines sont déjà en fonctionnement et onze autres font l'objet d'options de mise en service par des investisseurs.

### Mes chers compatriotes ;

Notre pays est également riche de ses nombreuses ressources naturelles qui, en tant que troisième pilier présumé de rebond de notre économie, contribueront, pour longtemps encore, au financement de l'économie.

Malgré la crise sanitaire persistante, liée à la pandémie de covid-19 qui a affecté, cette année encore, la mise en œuvre de nos initiatives socio-économiques, le secteur des hydrocarbures affiche des résultats encourageants.

En effet, grâce à l'exploitation de nouveaux champs, le développement de la production pétrolière projette de belles perspectives de redressement de l'économie nationale.

Le Congo poursuivra la valorisation de son potentiel gazier, en phase avec les exigences de la transition énergétique.

L'accélération de l'exploitation d'importantes réserves de gaz servira à satisfaire les besoins des industriels, des opérateurs miniers, des producteurs d'engrais et d'électricité.

Dans le microcosme des énergies renouvelables ou sans carbone, le Congo a amorcé une percée inédite avec le projet agricole « Bioénergies Ricin », destiné à la production de biocarburant à base d'huile de ricin.

Ce projet, qui s'étend sur plus de 150 000 hectares, emploiera, à terme, plus de 90 000 actifs agricoles.

Par ailleurs, en soutien à la conservation de la biodiversité, notre pays a persévéré dans la réalisation de l'ambitieux programme d'afforestation et de reboisement dans les départements du Niari, de la Bouenza, du Pool, des Plateaux et de la Cuvette.

Je saisis cette occasion pour évoquer l'ouverture entamée cette année, dans le département des Plateaux, d'une nouvelle forêt de 40 000 hectares, pour 40 millions d'arbres, soit un puits de carbone de plus de 10 millions de tonnes.

Dans le domaine de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, l'année 2021 a été également dominée par notre participation active à la COP 26 à Glasgow, au Royaume-Uni.

La COP 26, avec un accord à minima entre les États parties, s'est conclue sur un sentiment d'insatisfaction pour l'Afrique.

Le financement destiné aux pays les plus vulnérables pour se préparer à affronter les effets

## Message de son excellence monsieur le président de la République...

dévastateurs du dérèglement climatique s'est révélé très insuffisant.

Au nom du Congo, j'ai plaidé pour la prise en compte, par la communauté internationale, des contreparties financières liées à la protection de l'environnement.

Il s'agit des compensations résultant des sacrifices et des renoncements de notre pays à de nombreuses initiatives de développement, pour la préservation de nos écosystèmes forestiers au service de la survie de l'humanité entière.

Cette injustice notoire est loin d'être réparée, aujourd'hui encore.

En ma qualité de président de la Commission Climat du Bassin du Congo, mon plaidoyer, devant l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement à la COP26 à Glasgow, s'est appesanti sur le Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Cet outil financier bénéficie d'une plus grande attention des partenaires au développement qui ont, d'ores et déjà, annoncé leur intention de participer, en 2022, à son financement.

Sur ce plan, les efforts inlassables du Congo depuis le sommet de la Terre à Rio n'auront pas été vains.

C'est également l'occasion d'interpeler le sens civique des communautés riveraines de nos écosystèmes forestiers, en termes de comportements, d'attitudes, de pratiques et d'engagement au profit d'une conscience écologique exemplaire.

Le gouvernement devra y veiller sans faiblesse, en faisant preuve, à la fois, de pédagogie et de fermeté, de sorte que la législation relative à la gestion de notre patrimoine environnemental et à l'exploitation de nos ressources naturelles soit respectée sans atermoiements.

### Mes chers compatriotes ;

Dresser l'état de la Nation revient également à dire au peuple, dans le souci d'un mieux vivre ensemble partagé, les réponses apportées aux défis de l'éducation et de la formation des jeunes, du travail et de l'emploi, de la santé publique, de la sécurité sociale, des conditions de vie des populations.

De ce postulat, procède notre gouvernance sociale et solidaire qui s'attèle à prévenir et à juguler les contraintes et les revendications multiformes, à même de porter atteinte à la cohésion de la Nation.

C'est le lieu de saluer le dialogue entrepris avec les différentes catégories sociales, telles les retraités, les sinistrés, les expropriés pour cause d'utilité publique, les acteurs de la décentralisation qui peinent à entrer dans leurs droits dûment reconnus.

Pour cette démarche qui rejette les extrêmes, j'encourage le dialogue avec les partenaires sociaux, crédo inaltérable au service de la paix et la prospérité de notre pays.

Pour ma part, je veillerai à ce que le gouvernement, qui consent de plus en plus d'effort face à la demande sociale, assure le règlement effectif des charges et autres droits attendant aux obligations pendantes, telles les bourses des étudiants, les pensions de retraite et diverses indemnités dues aux sinistrés et expropriés.

Ces différentes créances sur l'Etat restent exigibles et seront couvertes au fur et à mesure de la disponibilité des ressources nécessaires.

Cette année encore, malgré les effets pervers de la crise économique et financière, le paiement des salaires des agents de l'Etat a été assuré de manière régulière.

S'agissant des relations avec les partenaires sociaux, la tenue de chaque session du Comité

national du dialogue social devrait, avant toute autre considération, contribuer à figer, encore davantage qu'à l'accoutumée, l'exigence impérieuse de quiétude et de paix dans la conscience collective du monde du travail.

C'est dans cet esprit que va se tenir d'ailleurs, ce 30 décembre 2021, la prochaine session du Comité national du dialogue social qui aura la double mission d'évaluer la mise en œuvre des recommandations des sessions précédentes et de prendre, s'il en faut, de nouvelles résolutions.

Dans la même veine et concernant le dialogue public-privé, des discussions ont été ouvertes, cette année, avec les syndicats patronaux pour envisager des approches consensuelles de solutions à leurs préoccupations.

Sur le plan normatif, le statut général de la fonction publique et les textes d'application subséquents ont été validés.

L'élaboration du Code du travail et des textes réglementaires est en cours d'achèvement.

Ces instruments de régulation intègrent des évolutions majeures au droit du travail applicable au Congo, notamment, en ce qui concerne la flexibilité du contrat de travail, la prise en compte des nouvelles formes d'organisation du travail et l'actualisation de la législation en matière d'emploi.

Ces normes et innovations instaurent un dispositif pertinent en faveur d'une accessibilité plus aisée des jeunes au monde du travail.

A l'évidence, il se pose avec acuité l'épineuse question du chômage en général et en particulier celle des jeunes diplômés des écoles professionnelles, actuellement sans emploi et qui attendent leur intégration dans les rangs de la fonction publique.

Le processus de recrutement, en rapport avec les quotas des années 2020 et 2021 pour un effectif global de 8 415 agents, est en cours d'exécution.

L'on s'efforcera de maintenir ce cap dans le cadre du plan national de développement 2022-2026.

La jeunesse, qui représente plus de la moitié de notre population, demeure toujours au cœur de notre action.

Je reste régulièrement à l'écoute des jeunes et particulièrement attentif aux différentes initiatives prises à leur avantage.

Pour illustration, il me plairait de relever :

- la réflexion en cours sur la prévention et le traitement de la délinquance juvénile aggravée par des actes de violence et de criminalité perpétrés par les jeunes en milieu urbain ;

- le déploiement, sur l'ensemble du territoire national, du deuxième contingent de jeunes volontaires dans les entreprises et les associations, en vue d'améliorer leur employabilité ;

- le partenariat établi avec l'Eglise catholique pour la formation des jeunes aux métiers et services de proximité ;

- l'identification des métiers porteurs, en liaison avec la dualité formation-emploi.

Dans le cadre du projet de développement des compétences pour l'employabilité, 5 000 jeunes ont été sélectionnés à Brazzaville et Pointe-Noire, en vue de l'acquisition de nouvelles compétences pour l'employabilité.

Du point de vue de la protection sociale non contributive, durant l'année 2021 et à la date du 30 novembre, 147 389 ménages vivant dans les chefs-lieux des départements et dans quelques districts du département de la Likouala ont bénéficié des transferts monétaires de la part du projet Lisungi.

Ces mises à disposition concernent 140 495 ménages pauvres qui ont bénéficié de l'allocation

d'urgence covid-19 et 6 894 autres ayant reçu des transferts monétaires conditionnels à Madibou, Djiri, Mfilou, Loandjili, Impfondo, Dongou, Enyellé et Bétou.

Au regard de la portée des appuis du projet Lisungi aux ménages vulnérables, j'adresse mes chaleureux remerciements aux partenaires qui soutiennent notre pays dans cette action salutaire de relèvement socio-économique.

De son côté, la structuration de l'assurance maladie affiche des réelles avancées, avec :

- la validation du panier de soins à prendre en charge ;

- la définition des taux et montants des cotisations selon les catégories des cotisants ;

- l'identification des formations sanitaires prêtes à accueillir les assurés ;

- la définition de la tarification des actes médicaux et de soins ;

- la mise en place, auprès des institutions bancaires, d'un mécanisme dédié à la sécurisation des recettes, au renouvellement des stocks de médicaments, de réactifs de laboratoire et à l'acquisition de petits matériels medicotechniques ;

- la conclusion, dans les tous prochains jours, d'un contrat-cadre avec un partenaire privé présentant des qualifications requises pour garantir la permanence des ressources financières, tout au long de la mission à laquelle elle sera engagée.

En matière de santé publique, l'option retenue est de renforcer l'offre de soins aux populations.

La redynamisation en cours des cinquante-deux districts sanitaires de notre pays relève de cette orientation stratégique.

De même, alors que se poursuivent ses travaux de modernisation, le centre hospitalier universitaire de Brazzaville a bénéficié d'un recrutement de 625 nouveaux agents de santé, toutes catégories confondues et de la mise en stage d'immersion de médecins formés à l'étranger, principalement à Cuba.

En outre, nous venons de rendre fonctionnel l'hôpital général de Djiri à Brazzaville.

Celui de Ngoyo à Pointe-Noire sera mis en service au début de l'année 2022.

Ces deux complexes hospitaliers modernes, dotés d'équipements de pointe, permettront d'accroître et de mettre une offre de santé de qualité à la disposition des populations.

Quant à l'offre d'éducation, l'implantation des infrastructures scolaires et universitaires modernes à travers le pays réaffirme notre volonté constante de placer le système éducatif au diapason de ses missions de formation des jeunes à l'esprit d'entreprise et de préparation à la création d'emplois et de richesse.

Ainsi, six nouveaux lycées ont été ouverts, dont un à Okoyo dans le département de la Cuvette-Ouest, un à Tchikapika dans le département de la Cuvette, un à Ngamakosso à Brazzaville, un à Tsila à Dolisie et deux à Pointe-Noire.

Au niveau des cycles primaire et secondaire, 1 262 enseignants ont été recrutés en 2020 et 1 445 autres au titre du quota de 2021. L'enseignement technique et professionnel a bénéficié, pour sa part, de 267 nouveaux enseignants recrutés cette année.

Ces chiffres, en nette progression, traduisent l'important effort en cours de réalisation pour réduire le déficit en personnels enseignants.

Mes chers compatriotes ;

« Assainir et moderniser les lieux de vie des populations » constitue l'un des objectifs majeurs de notre action.

A ce sujet, la restructuration des zones précaires

## Message de son excellence monsieur le président de la République...

se poursuit avec succès, après l'expérience concluante de 4 quartiers à Brazzaville et Pointe-Noire, dans le cadre d'une urbanisation reconfigurée et mieux organisée.

La programmation foncière connaît des transformations notables, spécialement en ce que nos concitoyens sont désormais en droit d'acquérir, à des prix compétitifs, des terrains aménagés et débarrassés des menaces de glissement de terrain, d'éboulement ou d'érosion.

L'amélioration du cadre de vie de nos populations tient aussi à la fourniture régulière d'une eau et d'une électricité de bonne qualité.

Dans le secteur de l'eau, d'importantes activités ont été réalisées, à l'image de :

- la réhabilitation et la réception technique des ouvrages d'eau dans les localités d'Ongoni, d'Allembé, de Souanké, de Komono, de Zanaga, Mfouati et Bétou ;
- la reconstruction de la digue de captage de l'usine d'eau de Dolisie.

A une échelle plus étendue, se sont poursuivies l'extension et la réhabilitation des infrastructures de distribution d'eau potable à Brazzaville et Pointe-Noire.

Concernant la fourniture d'électricité, l'accroissement de l'offre, la densification du réseau de distribution et l'augmentation du taux de couverture nationale ont tiré avantage des travaux de modernisation en cours. En cela, le secteur de l'électricité connaîtra une amélioration substantielle, avec :

- l'optimisation du transit de la charge très haute tension entre Pointe-Noire et Brazzaville ;
- l'augmentation de la production de la Centrale électrique du Congo grâce au développement du cycle combiné ;
- la reprise de la production de la Centrale à gaz de Djeno ;
- la récente connexion au réseau électrique national du district de Loango, chef-lieu du département du Kouilou, avec une extension prévue dans le district de Madingou-Kayes ;
- le démarrage imminent de la construction de la ligne Ngouloukila- Lagué-Kébara, après l'électrification du chef-lieu du district de Lékana.

Dans ce registre, le Mémoire d'entente, signé le 6 décembre dernier à Brazzaville entre notre pays et la République démocratique du Congo, nous offre l'opportunité de développer un projet d'interconnexion énergétique de grande envergure, dénommé « Boucle de l'amitié énergétique ».

Ce projet novateur bénéficie de l'accompagnement de nos partenaires des Emirats arabes unis et reste ouvert aux Etats de l'Afrique centrale désireux de nous rejoindre au sein de cette alliance énergétique sous régionale.

Cette volonté partagée pour une complémentarité d'efforts et une plus grande synergie d'action entre nos différents Etats a abouti, par ailleurs :

- à la mise en œuvre du plan d'action et de déploiement des infrastructures de communications électroniques, en partenariat avec la CEEAC ;
- à l'achèvement des interconnexions des réseaux « fibre optique » avec le Gabon, le Cameroun et la République Centrafricaine.

### Mes chers compatriotes ;

Comme vous pouvez le constater, notre pays prône toujours le bon voisinage et la cohabitation pacifique, pour une intégration effective et irréversible des peuples de l'Afrique centrale.

L'ouverture du Congo sur les Etats de la sous-région et le reste du monde relève de cette option qui défie les frontières, rapproche les peuples et favorise les échanges.

Le repli sur les souverainetés et l'autarcie ne peut

garantir un avenir prospère dans ce monde désormais devenu un véritable village planétaire.

A ce propos, en 2021, notre action diplomatique a été marquée par, entre autres, la participation du Congo aux principaux événements inscrits à l'agenda international et à ceux organisés par des pays frères ou amis.

Nous soulignerons, entre autres :

- la 4<sup>e</sup> édition du Forum pour la paix de Paris, du 11 au 13 novembre 2021

- le Sommet sur la Libye tenu à Paris, en marge du Forum pour la paix ;

- la COP26 à Glasgow, du 31 octobre au 3 novembre 2021 ;

- la Conférence sur la stabilisation de la Libye ainsi que la mission d'information et de sensibilisation des autorités libyennes sur le processus de paix, du 19 au 21 octobre 2021 ;

- la 76<sup>e</sup> Session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre 2021, à New-York ;

- le deuxième Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, relatif à la situation politique et sécuritaire en République centrafricaine, tenu en août 2021 à Luanda, en Angola ;

- la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cémac, en août 2021, sur l'évaluation de la situation macroéconomique de la sous-région en contexte de pandémie covid-19 et l'analyse des mesures de redressement ;

- le Sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC, en juillet 2021, à Brazzaville ;

- la participation à la célébration du centenaire du Parti communiste chinois, le 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;

- le Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC sur la situation au Tchad, en juin 2021, à Brazzaville ;

- la Conférence internationale de Berlin, 2<sup>e</sup> édition, sur la Libye, en juin 2021 à Berlin, en Allemagne ;

- la réunion du Comité des chefs d'Etat et de gouvernement africains sur les changements climatiques, en juin 2021.

En retour, nous avons été honorés par la visite de plusieurs hautes autorités et personnalités des pays entretenant des relations de fraternité, d'amitié et de coopération avec le Congo.

Ces liens de proximité séculaires, profondément ancrés dans certains cas, viennent de permettre, par exemple, l'aboutissement, le 14 décembre dernier, de la démarche conjointement menée par la République du Congo et la République démocratique du Congo pour l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité de l'Unesco.

Toutes ces occurrences, qui témoignent du dynamisme de notre diplomatie, devront se consolider pour que se cristallisent davantage l'empreinte et la voix de notre pays au sein du concert des Nations.

### Mes chers compatriotes ;

L'an 2022 sera la première année d'exécution du Plan national de développement 2022 - 2026, aligné sur le projet de société sur la base duquel, le peuple nous a renouvelé sa confiance, le 21 mars 2021.

Hormis cette particularité, le Congo organisera également des élections législative et locale en 2022.

Il s'agit d'échéances importantes qui participent au renforcement de la démocratie au Congo. Elles permettront au Peuple d'exprimer sa souverai-

neté, à travers le choix de ses représentants dans les institutions et instances concernées.

C'est pourquoi, comme de tradition et à l'image du climat de sérénité et du sens de responsabilité ayant prévalu durant le scrutin présidentiel du 21 mars 2021, J'invite l'ensemble des acteurs intéressés par les prochaines élections législative et locale à privilégier la Paix et l'Unité nationale.

Le peuple, unique souverain détenteur, en la matière, du droit de dévolution du pouvoir, restera toujours l'arbitre et le bénéficiaire majeur du climat prévenant de concorde nationale et de cohésion sociale.

### Peuple congolais ;

Alors que nous abordons l'année 2022 dans un contexte encore affecté par la pandémie de covid-19, je t'exhorte, une fois de plus, à la persévérance dans l'effort, un effort qui précède des lendemains rassurants.

Par ton abnégation et ta foi en ton pays, tu as su résister aux affres de la crise multidimensionnelle que notre pays traverse actuellement.

Ainsi, les mesures d'assouplissement prises par la Coordination nationale de riposte ne signifient nullement que la pandémie de covid-19 a été définitivement vaincue dans notre pays.

Ces dispositions, qui ne doivent pas apparaître comme une mise en cause des efforts déjà investis, constituent des allègements tests et transitoires, pour mieux apprécier, à la lumière des festivités de fin d'année, l'évolution de ce fléau au Congo.

Elles sont donc susceptibles d'être renforcées de nouveau, en cas de nouvelle flambée de la pandémie, d'où l'impérieuse nécessité de célébrer le nouvel an, en évitant les excès et dans le strict respect des mesures de prévention et de lutte retenues.

### Peuple congolais ;

Au moment où se desserre peu à peu l'étau des pressions diverses, qu'il me plaise de magnifier, ici, ta ferveur patriotique en dépit des insatisfactions générées par les effets de la dégradation de l'économie mondiale sur notre pays.

Par ton sens de responsabilité, tu as conforté la victoire la plus décisive acquise par notre pays, celle de la promotion du dialogue et de la consolidation de la paix, socle fondamental d'un vivre ensemble mieux structuré, gage véritable de succès pour notre marche vers le développement, dans l'espérance et l'optimisme.

Oui, l'optimisme pour la grandeur et le rayonnement de ton pays, le Congo.

Dans une résilience salutaire, tu l'as fait et tu en mesures les bienfaits chaque jour. La Nation t'en est reconnaissante.

Au son de notre hymne national, La Congolaise, ponctué par notre devise, Unité - Travail - Progrès, nous trouverons toujours, face à l'adversité et la difficulté, les outils appropriés et les réponses nécessaires pour des victoires encore plus grandes.

Aussi, chaque citoyen de notre pays doit-il se mobiliser, en permanence, au bénéfice de la cohésion nationale et de la paix.

Pour cela, j'adresse mes meilleurs vœux de nouvel an au peuple congolais ainsi qu'à nos hôtes étrangers qui ont choisi de vivre en République du Congo.

• **Vive la République !**

• **Vive le Congo ! Je vous remercie.**

## ECONOMIE MONDIALE

# Une phase de turbulences après le redécollage

Après le cataclysme économique de 2020 et la convalescence de 2021, place au ralentissement en 2022 ? Face au très contagieux variant Omicron, aux pénuries et à l'inflation persistantes, l'économie mondiale va rester en zone grise, sur fond d'impératifs climatiques.

## Après la reprise inégale, le ciel se couvre

De la Chine aux Etats-Unis, de l'Europe à l'Afrique, la pandémie a mis au tapis presque simultanément les économies mondiales au printemps 2020. Deux ans et 5,3 millions de morts plus tard, la sortie de crise a été plus dispersée.

Les pays riches ont profité d'un accès privilégié aux vaccins : les Etats-Unis ont effacé les traces de leur pire récession depuis la Grande Dépression des années 1930, et la zone euro semble partie pour faire de même.

Mais déjà, le variant Omicron et les restrictions sanitaires qu'il entraîne font craindre des conséquences dans de nombreux secteurs, transport aérien, restauration et tourisme en tête.

«Le face-à-face contre le virus est encore loin d'être gagné», soulignent les analystes de la banque britannique HSBC, considérant que l'économie est encore «loin de la normalité».

A l'autre bout du spectre, les pays en développement

manquent de vaccins. En Afrique sub-saharienne, condamnée selon le FMI à la reprise la plus lente, moins de 4% de la population est vaccinée au Cameroun, en Ethiopie ou en Ouganda par exemple, selon l'Université Johns Hopkins.

Même en Chine, locomotive de la croissance mondiale, la reprise se tasse, a prévenu récemment le Fonds, pointant la crise dans l'immobilier avec les difficultés du mastodonte surendetté Evergrande, la flambée des prix du charbon et les pénuries de composants pénalisant les entreprises.

## Inflation et pénuries

C'est sans conteste l'un des mots de l'année et la plus grande surprise de 2021, reconnaissent les analystes de Goldman Sachs dans leurs prévisions 2022 : l'inflation a été dynamisée par la profonde désorganisation des chaînes de distribution et les pénuries sur des produits essentiels au commerce international tels que les semi-conducteurs.

Cela s'explique par l'explo-

sion de la demande pendant et après la crise. Mais aussi par une crise des vocations de certaines «petites mains» du commerce mondial : employés sur les ports, routiers, caissiers... ne sont pas revenus après les confinements, provoquant des pénuries de main-d'oeuvre.

Derrière l'inflation également, la flambée des prix des matières premières (bois, cuivre, acier) et de l'énergie (essence, gaz, électricité).

Longtemps jugée transitoire à l'unisson par les principaux banquiers centraux, la hausse des prix a finalement été reconnue moins passagère par la Banque centrale américaine qui va accélérer ses hausses de taux d'intérêt l'an prochain au risque de freiner la croissance.

Dans cet environnement encore très incertain, «la question est de savoir si l'on est réellement en sortie de crise», relève Roel Beetsma, professeur d'économie à l'université d'Amsterdam.

De nombreuses entreprises font en effet part de leurs

difficultés. Le FMI anticipe toujours 4,9% de croissance mondiale l'an prochain mais pourrait revoir ce chiffre à la baisse.

## Le climat, victime des caprices de l'économie ?

Entre boucler les fins de mois et éviter la fin du monde, l'équilibre devient difficile à trouver, une situation illustrée par les conclusions mitigées de la COP26 en novembre. L'accord a appelé les Etats à relever leurs engagements de réductions d'émissions de CO2 dès 2022, mais ne met pas le monde en ligne pour limiter le réchauffement bien en deçà de 2°C comme dans l'accord de Paris de 2015.

«Le court-termisme est un phénomène habituel, notamment parmi les hommes politiques», déplore Roel Beetsma, plaidant pour une taxe carbone uniformisée dans toutes les industries et suffisamment dissuasive.

Le dérèglement climatique et les catastrophes naturelles associées, évaluées cette année à 250 milliards de dollars par

le réassureur Swiss Re, pourraient en outre peser sur les prix alimentaires.

Les cours mondiaux sont déjà proches de leurs records de 2011 : les produits laitiers ont pris plus de 15% cette année, tandis que le blé et les huiles végétales ont battu des records.

«Ca saute aux yeux, tout a augmenté», confie à l'AFP Nabihia Abid, une habitante de Tunis, citant la viande et le poulet dont les prix ont parfois doublé. Symbole de la situation, selon cette mère de famille, la chakchouka, une recette traditionnelle à base de poivron, d'oignon, d'oeufs et d'huile d'olive est «devenu un luxe alors que c'était une recette pour les gens qui n'ont pas d'argent».

De là à craindre des émeutes de la faim comme en 2008? «Du blé au pain, il n'y a qu'un pas», remarque Sébastien Poncet, spécialiste du blé au cabinet français Agritel. «C'est la nourriture de base d'une partie de l'humanité qui est menacée».

D'après AFP

## CLIMAT, ART, FOOT ET AUTRES DANS LE MONDE

# L'année 2021 en dix records

Des émissions de CO<sub>2</sub> aux buts de Messi et Ronaldo, en passant par les ventes d'art contemporain, retour sur l'année 2021 en dix records.

## Le CO<sub>2</sub> des incendies

Les incendies ont fait rage durant l'été, notamment en Amérique du Nord, provoquant des émissions record de CO<sub>2</sub> en juillet (1.258 mégatonnes) et août (1.384,6 mégatonnes) à l'échelle de la planète, selon le service européen d'observation de la Terre Copernicus pour qui cette situation découle du réchauffement climatique.

## Gaz au sommet

Reprise économique plus forte que prévue, vigueur de la demande asiatique et faible niveau des stocks européens se sont conjugués pour faire flamber comme jamais le prix du gaz. Le cours de référence européen, le TTF néerlandais, a touché le 21 décembre 187,78 euros le mégawattheure (MWh), une première, dopé par la demande saisonnière et les tensions géopolitiques entre le principal fournisseur, la Russie, et ses clients.

## Pont aérien géant

Les Etats-Unis ont conclu, en août, 20 ans de présence militaire en Afghanistan par un pont aérien géant, dépassant celui de Saïgon à la fin de la Guerre du Vietnam mais pas suffisant à rapatrier

tous les Afghans ayant travaillé pour les Occidentaux et menacés par le régime taliban. L'évacuation a permis de faire partir 123.000 civils afghans et étrangers, contre 55.000 personnes évacuées du Sud Vietnam en 1975.

## Superpuissance chinoise

La Chine a réalisé en 48 heures, début octobre, un nombre record d'incursions militaires aériennes (plus de 50) dans l'espace taiwanais, réaffirmant ainsi sa superpuissance, deux semaines après l'annonce d'un pacte militaire entre l'Australie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, ciblant l'expansionnisme chinois dans le Pacifique.

## Blocage monstre à Suez

Long comme quatre terrains de foot, haut comme un immeuble de 20 étages, le porte-conteneurs Ever Given s'échoue le 23 mars en travers du Canal de Suez, bloquant tout trafic sur cet axe maritime essentiel. Les six jours nécessaires au désensablement occasionnent un embouteillage inédit de 422 navires chargés de 26 millions de tonnes de marchandises, ce qui accentue les difficultés d'approvisionnement liées à la pandémie de Covid-19.

## L'engouement bitcoin

Le bitcoin a franchi des plus hauts niveaux historiques à l'automne (68.513 dollars le 9 novembre), signe de l'engouement grandissant des investisseurs pour les cryptomonnaies, vues par certains comme un moyen de se protéger contre le grand retour de l'inflation qui s'est affichée, en octobre aux Etats-Unis, au plus haut depuis 30 ans.

## L'art en folie

Quel est le point commun entre la peinture de Frida Kahlo, de Pierre Soulages et de Banksy? Aucun si ce n'est d'avoir atteint des sommets aux enchères cette année, comme cet autoportrait fameux de l'artiste mexicaine adjudgé, en novembre à New York, 34,9 millions de dollars. Les montants atteints lors des ventes d'art contemporain n'ont jamais été aussi élevés (2,7 milliards de dollars en 2020-2021), dopées en particulier par l'explosion du marché des oeuvres digitales uniques certifiées, les «NFT», transportables dans un téléphone portable.

## Touristes dans l'espace

Le Capitaine Kirk, commandant du vaisseau spatial de la série Star Trek, alias William Shatner, fait partie des 20 à 30 non professionnels à s'être rendus dans l'espace en 2021. L'acteur est même devenu, à 90 ans, le voya-

geur spatial le plus âgé. Jamais la liste des touristes de l'espace n'aura été si longue, avec des vols affrétés par les entreprises privées des milliardaires Jeff Bezos (Blue Origin), Elon Musk (SpaceX), Richard Branson (Virgin Galactic) et aussi par l'Agence spatiale russe (Roscosmos).

## Ronaldo contre Messi

Deux légendes vivantes du foot, le Portugais Cristiano Ronaldo et l'Argentin Lionel Messi, se sont partagé les tableaux d'honneur en septembre: Ronaldo est devenu le meilleur réalisateur de tous les temps en équipe nationale (115 buts) et l'Européen le plus capé (184 sélections), tandis que Messi a dépassé le Brésilien Pelé comme meilleur marqueur d'une sélection latino-américaine (79 buts) et porté à sept son record de Ballons d'Or.

## La Manche et l'Everest

Le Népalais Kami Rita Sherpa a amélioré en mai, à 51 ans, son propre record du nombre d'ascensions de l'Everest, avec une 25ème expédition victorieuse sur le toit du monde tandis que l'Australienne Chloe McCardel, 36 ans, est devenue en octobre la personne à avoir franchi la Manche à la nage, le plus grand nombre de fois, avec une 44e traversée.

AFP

## MALI/SAHEL

## La Task force Takuba s'agrandit

Six pays en avril 2021, huit en juin et en décembre, voire treize en 2022, la Task-force Takuba prend de la dimension. Deux nouveaux pays vont intégrer le dispositif l'année prochaine et renforceront les moyens militaires au Sahel.

Dans les six pays d'avril, la France et la Belgique doivent être retirées. Et les deux supplémentaires de juin (Pays-Bas, Portugal) sont aussi à l'état-major. Ce qui ne fait que quatre pays engagés sur le terrain. La Hongrie et le Danemark promettent de rejoindre Takuba. Cela fera six. Deux autres pays attendent, la Roumanie et la Lituanie.

La Roumanie a déjà donné son accord politique. La Lituanie vient de terminer son processus de validation politique. La confirmation s'est faite par le ministre lituanien des Affaires étrangères, Gabrielius Landsbergis, autorisant l'engagement jusqu'à trente soldats, durant trois mois, et un avion de transport, basé au Niger. Des discussions se poursuivent avec la Grèce, la Pologne et la Slovaquie. Un sujet évoqué par la ministre française des Armées, Florence Parly, avec son homologue slovaque, Jaroslav Nad, lors de sa visite à Paris. Concernant la Grande-Bretagne, Paris continue d'espérer. La liste des pays engagés s'allonge. L'état-major des armées parle d'« un véritable phénomène d'entraînement des partenaires européens, qui y voient quelque chose d'intéressant et de novateur ».

## Européanisation de la force Takuba et interrogation horizon 2022-2023

Avec un commandement assuré par un général suédois, Florence Parly parle d'« européanisation » de l'action militaire au Sahel. Car « dans la perspective de l'évolution du dispositif militaire au Sahel, Takuba doit jouer un rôle croissant et nous permettre de fournir de plus en plus un soutien crédible aux Maliens », a-t-elle estimé. On croise les doigts pour que tous les pays engagés aujourd'hui restent jusqu'à fin 2022. C'est le cas de la Suède, qui pourrait quitter Takuba à la fin du premier trimestre 2022. Quant à l'arrivée d'Allemands ou d'Espagnols, elle semble toujours improbable, alors que la situation dans le pays reste très instable. Créée à l'issue du sommet de Pau du 13 janvier 2020, la Task force européenne Takuba a pour mission de conseiller, d'assister et d'accompagner au combat les unités conventionnelles maliennes dans la lutte contre le terrorisme. Elle est intégrée à l'opération Barkhane. Elle vise à accompagner les partenaires africains dans leurs opérations de lutte contre le terrorisme, grâce à l'effet démultiplicateur des détachements européens légers de forces spéciales qui composent la TF Takuba.

Noël Ndong

## Assimi Goïta salue « l'engagement et la bravoure » du peuple malien

Le colonel Assimi Goïta a ouvert, le 27 décembre, les assises nationales de la refondation du pays. Des rencontres qui sont un impératif pour le Mali eu égard à son état de déliquescence, selon le chef de l'Etat.

Dans son discours d'ouverture de la rencontre qui durera quatre jours, Assimi Goïta s'est réjoui de la forte mobilisation observée lors des phases locales et régionales. Ajoutant que la nation malienne est déchirée par des querelles intestines.

« Face à un malaise profond, les assises nationales de la refondation ont donné le ton de la refondation, du renouveau institutionnel, sécuritaire, etc. Je salue l'engagement et la bravoure du peuple malien. La phase nationale qui nous réunit aujourd'hui sera une étape capitale dans la marche héroïque de notre pays », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Zeïni Moulaye Haïdara, président du panel des hautes personnalités pour les assises nationales, a affirmé: « Pour changer la situation de notre pays, il faut que nous changions nous mêmes. Mettre la transformation de l'homme malien au cœur du débat. Tous les Maliens se retrouveront pour construire notre pays. Le taux de réalisation de la phase communale des assises a atteint les 95,52%. Les résultats engrangés ont été au-delà de nos attentes ».

« Les assises nationales de la refondation ont permis le rôle fondateur des communautés dans



la construction du Mali nouveau. La réalité sur le terrain aux niveaux local, régional et dans la diaspora a dépassé nos espérances », a-t-il poursuivi.

Depuis leur deuxième putsch le 24 mai dernier et l'accession de leur leader, le colonel Assimi Goïta, à la magistrature suprême, les militaires à la tête de l'Etat malien affirment qu'ils transmettront le pouvoir aux civils, comme prévu, en début de l'année prochaine. Pourtant, à six mois des futures élections législatives et présidentielles, le doute va croissant sur le respect de ce calendrier électoral, et des rumeurs d'une pro-

prorogation de la période de transition circulent.

Pour les principaux partenaires étrangers du Mali, le retour à l'ordre constitutionnel est un préalable indispensable à sa sortie de la crise politique, socio-économique et sécuritaire dans laquelle il est plongé depuis des années, mais aussi pour la stabilité de l'espace sahélien. Réunis la semaine dernière à Bamako, les leaders de toutes les confessions religieuses maliennes ont publié une déclaration dans laquelle ils appellent « à un sursaut national et à un changement de comportement. »

Yvette Reine Nzaba

LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## VIE DES CLUBS

## Renaissance du Congo déprime entre Mandala et Mukuna

Deux équipes de Renaissance du Congo se sont présentées au stade des Martyrs pour disputer le match du championnat de la Ligue nationale de football contre l'AC Rangers, le 26 décembre.

Il s'est passé quelque chose d'inédit, le dimanche au stade des Martyrs de Kinshasa. Un fait insolite qu'on ne peut retrouver que dans le sui-generis championnat national de football de la République démocratique du Congo. Avant le match entre V.Club et Blessing, Renaissance du Congo devait affronter l'AC Rangers. Mais le match n'a pas eu lieu et les Académiciens du président Lambert Osango ont encaissé les trois points après le forfait infligé à Renaissance du Congo.

En fait, deux équipes du club orange se sont présentées sur l'aire de jeu pour disputer le match avancé de la 18<sup>e</sup> journée du championnat contre Rangers, l'une de l'aile Willy Mandala, et l'autre de l'évêque et pasteur Pascal Mukuna. Après les quinze minutes réglementaires d'une situation insoluble, les officielles de la partie ont quitté le gazon synthétique du stade des Martyrs après avoir constaté l'absence d'un adversaire, et Rangers a donc gagné par forfait (trois buts à zéro). Avec ce succès quasiment sur tapis vert, l'AC Rangers a désormais vingt points en douze rencontres. Le FC Renaissance du Congo est bloqué à huit points après douze matches.

La crise qui dévaste Renaissance du Congo s'est littéralement transposée sur le terrain, divisant les joueurs en deux camps, d'abord celui de Willy Mandala, président élu du club et qui a été présent à la réunion technique la veille du match au siège de la Linafoot, et celui à Pascal Mukuna, co-fondateur du club et se réclamant président du Conseil d'administration d'un club aux statuts d'une association sans but lucratif.

Pour rappel, Pascal Mukuna, lors de sa dernière sortie médiatique, a suspendu le président Willy Mandala et son comité, en violation des statuts du club. Il a ensuite nommé un comité de crise chargé d'organiser les élections dans un délai de deux semaines. Certains joueurs se sont donc rangés de son côté et signé une pétition contre Willy Mandala. Un autre groupe des joueurs est resté favorable au comité élu du club. L'équipe perd ainsi un match par forfait à cause de cette crise.

Martin Enyimo

## CÔTE D'IVOIRE

## 85 morts et près de 500 blessés lors des manifestations violentes

Un total, 85 personnes ont été tuées et près de 500 autres blessées lors des manifestations violentes liées à l'élection présidentielle de 2020 en Côte d'Ivoire, a indiqué lundi le procureur d'Abidjan, Richard Adou, appelant à des poursuites contre tous les responsables des violences.

«Les violences relatives à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 ont fait officiellement 85 morts et près de 500 blessés en Côte d'Ivoire entre août et novembre 2020», a déclaré Richard Adou lors d'une conférence de

presse à Abidjan, rendant les conclusions de l'Unité d'enquête spéciale, composée de quarante policiers et gendarmes. «A ce jour, 233 personnes impliquées à divers degrés dans ces infractions graves ont été interpellées dans le pays et quarante autres ayant été formellement identifiées sont activement recherchées pour avoir participé à ces événements», a-t-il précisé.

La majorité des personnes interpellées a bénéficié d'une liberté provisoire ou a été placée sous contrôle judiciaire, a fait savoir Richard Adou, ajoutant que «seules

onze personnes sont toujours détenues préventivement», notamment des personnes présumées d'avoir commis des crimes comme la décapitation d'un jeune homme ou le meurtre d'un adjudant de police.

«Tous ceux qui ont commandité, qui ont incité, qui ont financé cette désobéissance civile qui a entraîné des drames, toutes ces personnes ne sont pas exemptes de poursuites et vont répondre de leurs actes», a martelé le procureur de la République. Trois juges d'instruction ont été nommés à l'effet de diligenter les poursuites.

## SOMALIE

## Bras de fer entre le président et son Premier ministre

Le président somalien, Mohamed Farmajo, a annoncé, le 27 décembre, avoir suspendu le Premier ministre Mohamed Roble pour des allégations de corruption.

«Le travail et les pouvoirs du Premier ministre ont été suspendus dans l'attente d'une enquête» sur son implication dans des affaires de corruption et d'abus de terres publiques, a indiqué Mohamed Farmajo dans une déclaration. Le vice-Premier ministre, Mahdi Mohamed Guled, sera le Premier

ministre par intérim, a-t-il affirmé, notant que Mohamed Roble resterait suspendu jusqu'à la conclusion des enquêtes dont il fait l'objet.

Mohamed Farmajo a appelé tous les responsables gouvernementaux à s'abstenir de détournement des terres publiques et les a exhortés à se conformer aux lois et aux règlements du pays. La déclaration du président est intervenue quelques heures après que Mohamed Roble a procédé à deux nominations, qui, selon Mohamed Farmajo, visaient à perturber les

enquêtes en cours du ministère de la Défense.

Les analystes estiment que le désaccord politique actuel entre les deux principaux dirigeants retardera à nouveau le processus électoral. Les élections législatives, qui ont commencé le 1er novembre dernier, avaient déjà été suspendues, seulement 24 des 275 législateurs ayant été élus. L'organe électoral avait fixé le 24 décembre comme date limite pour l'achèvement des élections législatives.

Xinhua

## BOXE - POIDS LOURDS

## Martin Bakole va affronter Tony Yoka à Paris

Le poids lourd congolais, Martin Bakole (28 ans et 1,98 m), s'opposera le 15 janvier 2022 à l'AccorHotels Arena de Bercy à Paris au Français Tony Yoka (29 ans et 2,01 m).

Petit frère du champion du monde WBC des poids lourds légers, Junior Ilunga Makabu (futur adversaire de Saul «Canelo»), Martin Bakole a pris la place du Camerounais Carlos Takam, actuellement blessé et donc pas en état de combattre. Le natif de Kananga, en République démocratique du Congo, compte dix-sept combats, dont seize victoires et treize KO ainsi qu'une défaite.

Installé en Ecosse où il vit, il a défié des boxeurs confirmés tels l'Américain Michael Hunter en 2018 et le Russe Sergey Kuzmin en 2020. Il a aussi servi de sparring-partner au Britannique Anthony Joshua et à l'Ukrainien Oleksandr Usyk, actuel champion du monde des poids lourds unifié WBA, IBF et WBO. Martin Bakole a aussi partagé des sessions avec Joe Joyce, Daniel Dubois et Tyson Fury (champion du monde poids lourds WBO, WBA et IBF en 2015 en battant Wladimir Klitschko, puis WBC en février 2020 en battant Deontay Wilder). Champion du monde amateur dans la catégorie des super-lourds en 2015 et médaillé d'or des super-lourds aux Jeux olympiques d'été de 2016 à Rio de Janeiro, Tony Yoka compte onze victoires en onze combats professionnels



Martin Bakole face à Tony Yoka le 25 janvier 2022 à Paris

dont neuf KO.

Se confiant à Radio France internationale, Martin Bakole a quelques mots sur son adversaire. « Tony Yoka est un bon boxeur, mais je suis meilleur que lui. Je ne pense pas grand-chose à son sujet. Il a déjà onze combats dont neuf KO. C'est un bon défi pour moi. C'est

mon frère, oui, et on se serrera la main à la fin du combat. Mais tout ce qui compte pour moi, c'est le combat », a-t-il dit.

Son coach Billy Nelson laisse entendre que Yoka a une bonne technique mais boxe encore comme un amateur. Mais Martin Bakole relance à propos du combat du 15

janvier 2022 : « Chaque combat dans la vie compte beaucoup. Celui-là est un vrai combat pour moi. Je n'ai pas arrêté d'interpeller les Tony Yoka, les Derek Chisora et même tous les boxeurs qui sont mieux classés que moi. Ce sera un bon combat pour Tony et moi ».

Pas connu des férus du noble art en France, le Congolais va combattre en terre « hostile ». Le public de l'Accorhotels Arena sera totalement acquis à la cause de Tony Yoka, sans supporter, surtout sans l'appui du gouvernement de la République démocratique du Congo? son pays. « Ça ne me surprend pas. Durant toute ma carrière, j'ai combattu à l'étranger. Il n'y avait pas de supporters pour me soutenir. Depuis que j'ai commencé la boxe, je n'ai jamais eu un vrai soutien de la part de mon pays, notamment de la part du ministère des Sports. Pas moi, en tout cas. Ils m'ont peut-être oublié », indique le boxeur qui a boxé en Afrique du Sud, en Belgique, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, en Pologne ou aux Emirats arabes unis, sans public.

Son rêve, c'est un titre mondial : « Je peux vous promettre en tout cas que je serai champion du monde. J'en serais tellement heureux. Je pense que cette année (2022), je combattrai pour un titre mondial. C'est mon rêve en tout cas », a-t-il assuré. Mais, il faudra d'abord battre l'énorme Tony Yoka, le 15 janvier 2022, afin d'intégrer le top 15 mondial.

Martin Enyimo

## APPEL À CONCOURS

## L'Unesco encourage le talent des jeunes photographes

Le concours international de photos de presse Andrei-Stenin est ouvert aux participants âgés de 18 à 33 ans. Il vise à promouvoir les jeunes photographes et à les accompagner dans leur quête de perfection professionnelle. La date limite d'inscription est fixée au 28 février 2022.

Le concours est gratuit, les photographes professionnels de n'importe quel pays peuvent postuler. Il se fait en quatre catégories pour lesquelles les jeunes photographes peuvent concourir.

La première, la catégorie Top nouvelles, concerne les événements importants dans la vie des individus et des nations dans leur ensemble : événements politiques et sociaux majeurs ; les rapports des zones de guerre et des lieux frappés par des catastrophes naturelles ; moments décisifs dans la vie des gens.

La deuxième, la catégorie Sport, exige des candidats la capture des moments sportifs : victoires d'athlètes et défaites dramatiques ; entraînement sportif quotidien ; la beauté des compétitions sportives. Dans la catégorie Ma planète, les participants doivent faire des photos reflétant toute la palette multicolore de sujets et d'images du monde entier. La tâche de l'auteur est de montrer un kaléidoscope de la vie quotidienne dans sa beauté et son harmonie intemporelles, unissant des scènes de la vie quotidienne ; la vie des grandes et des petites villes ; images de la nature

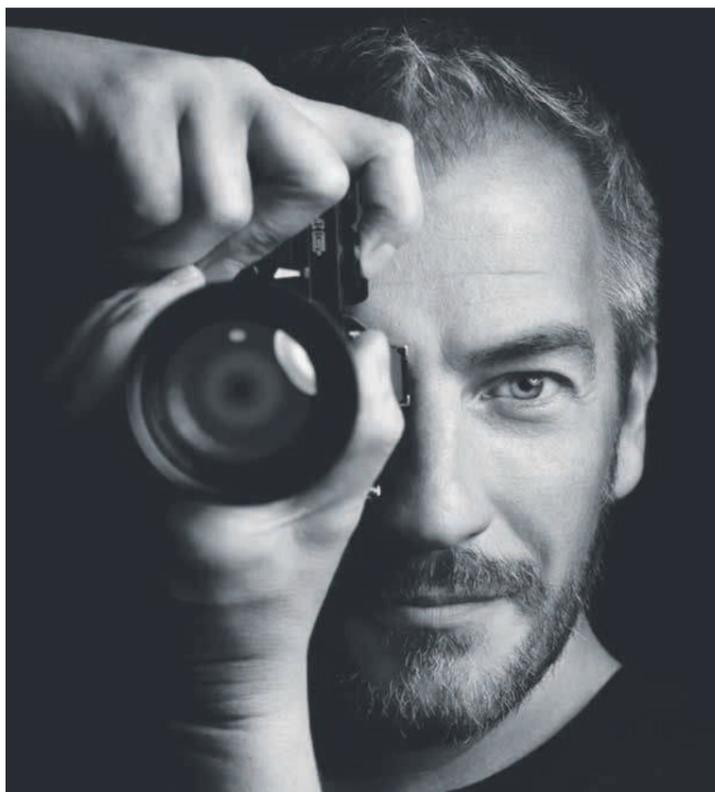
; fêtes ethnographiques et religieuses.

Enfin, en catégorie portrait, les participants doivent faire des portraits individuels ou de groupe de personnes. Les photos peuvent être documentaires et posées. Le facteur déterminant dans cette catégorie est la capacité de l'auteur à révéler le monde intérieur de ses personnages, à exprimer leurs qualités mentales et leur caractère à travers l'unicité de leur apparence dans leur ensemble.

Dans chaque catégorie, le participant ne peut soumettre qu'une seule photo image (série d'images).

Pour concourir, les candidats doivent présenter les photographies prises après le 1er janvier 2021. Excepté les séries de photographies commencées les années précédentes qui sont acceptées. Dans ce cas, la dernière photographie de la série doit avoir été prise en 2021 ou 2022.

Les candidatures peuvent contenir une seule photo ou une série de douze photographies au maximum. Un recadrage mineur ou une correction de la balance ou de la densité (luminosité, contraste)



est acceptable. Les images encadrées, les collages, les photos qui ont été retouchées de manière significative, avec des parties de l'image modifiées, supprimées ou remplacées par une image diffé-

rente, ne seront pas acceptées.

Les photos doivent être téléchargées au format JPG et ne dépasseront pas 10. L'image ne doit pas faire moins de 2200 pixels et pas plus de 5700 pixels sur son côté

le plus long. Le nom du fichier doit avoir le numéro de série de la photographie, le nom de l'auteur, le titre et l'année de prise de vue, séparés par des traits de soulignement, par exemple : 01\_Smith\_James\_The\_Spring\_2011.

Le nom du fichier doit être donné en écriture latine. La taille du fichier ne doit pas dépasser 20 Mo. Le fichier doit également contenir toutes les données EXIF.

Le participant télécharge et enregistre ses participations sur sa page personnelle sur stenincon-test.com. Les photos peuvent être ajoutées ou remplacées jusqu'à ce que le participant soumette sa candidature. Les photos ne peuvent pas être ajoutées ou remplacées une fois que la candidature a été soumise. Le jury composé d'experts en photographie sélectionnera les gagnants dans chaque catégorie.

Signalons que la sélection se fera par vote ouvert en ligne le 1er juillet 2022. La cérémonie de remise des prix ainsi que l'ouverture du vernissage de l'exposition photo auront lieu en septembre de la même année.

Rosalie Bindika

## CAN 2022/GROUPE E

## Brahimi et Chetti de retour chez les Fennecs, Zeffane et Boudaoui absents

Djamel Belmadi, le sélectionneur des champions d'Afrique en titre, a convoqué un groupe de vingt-huit joueurs, dont plusieurs éléments de l'équipe A', victorieuse de la Coupe arabe au Qatar

Forts de ce succès, plusieurs éléments s'invitent d'ailleurs dans le groupe, comme Tougai, Bendebka et les revenants Brahimi et Chetti.

Alors que les cadres habituels seront bien présents (Mahrez, Belaïli, Slimani, Mandi, Feghouli, M'Bolhi), notons les absences, anecdotiques, de Zeffane (Samara), Boudaoui (Nice) ou encore Fares (Genoa).

Favoris du tournoi, les Fennecs sont logés dans le groupe E où leur principale rivale sera la Côte d'Ivoire. Avant le duel face aux Eléphants (20 janvier), les hommes de Djamel Belmadi croiseront la Sierra Leone (11 janvier) et la Guinée équatoriale (16 janvier).

**Les vingt-huit Fennecs**

**Gardiens de but :** Raïs M'Bolhi (Al Ettifaq/Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz/France), Moustapha Zeghba (Damas FC/Arabie saoudite)

**Défenseurs :** Aïssa Mandi (Villarreal/Espagne), Abdelkader Bedrane (Espérance Tunis/Tunisie), Mehdi Tahrat (Al-Gharafa SC/Qatar), Djamel Benlamri (Qatar SC/Qatar), Mohamed Amine Tougai (Espérance Tunis/Tunisie) Youcef Atal (OGC Nice/France), Houcine Benayada (Etoile du



Khaled Desouki/AFP

Sahel/Tunisie), Reda Halaimia (Beerschot/Belgique), Ramy Bensebaini (Borussia Mönchengladbach/Allemagne), Ilyes Chetti (Espérance Tunis/Tunisie)

**Milieux :** Ramiz Zerrouki (Twente/Pays-Bas), Haris Belkebla (Brest/France), Sofiane Bendebka (Al Fadeh/Arabie saoudite), Adem Zorgane (Charleroi/Belgique), Sofiane Feghouli (Galatasaray/Turquie), Ismaël Benacer (AC Milan/Italie)

**Attaquants :** Riyad Mahrez (Manchester City/Angleterre), Adam Ounas (Naples/Italie), Youcef Belaïli (Qatar SC/Qatar), Saïd Benrahma (West Ham/Angleterre), Farid Boulaya (FC Metz/France), Yacine Brahimi (Al Rayyan/Qatar), Islam Slimani (Olympique lyonnais/France), Baghdad Bounedjah (Al Saad SC/Qatar), Mohamed El Amine Amoura (FC Lugano/Suisse).

Camille Delourme

## CUVETTE OUEST

## Armand Ekemi prône la renaissance du handball

La Fédération congolaise de handball (Fécohand) a procédé, le 27 décembre à Ewo, à la mise en place du nouveau bureau exécutif de la ligue départementale de la Cuvette-Ouest. Après son élection à la tête de cette ligue, Armand Ekemi a souhaité redynamiser ce sport dans les différentes localités du département.

Dans l'optique de faciliter la pratique du handball sur toute l'étendue du territoire national, la Fécohand poursuit sa politique de mise en place des ligues. Une manière de promouvoir et vulgariser ce sport qui a récemment honoré le Congo à la Coupe du monde séniors dames.

Le nouveau président de la ligue de handball de la Cuvette-Ouest, Armand Ekemi, dans son mot de circonstance après son élection, a demandé que tous les acteurs de ce sport unissent leurs efforts afin de remettre sur les rails le handball dans cette partie du pays. Selon lui, le bureau devrait tout mettre en œuvre pour former les athlètes, les officiels et les dirigeants.

Pour accomplir ses nouvelles missions, Armand Ekemi devra compter sur l'apport des autres membres du bureau puisque Jean Towel Essoungou occupera le poste de premier vice-président; Albin Martial Nguiakamba, deuxième vice-président; puis Jean Roger Otika, troisième vice-président. Si Denis Cyr Ongondzo évoluera comme secrétaire général départemental, Aymard Etouolo a été choisi par les électeurs en qualité de secrétaire général adjoint au moment où le poste de trésorier général a été confié à Benjamine Apemeka. Pélagie Ombela devra ainsi la seconder.

Frédéric Oyombo a été élu comme premier membre et Narcisse Keloka comme le second. Le poste de troisième membre ainsi que ceux des commissaires aux comptes restent à pourvoir. Steve Kepepeme évoluera comme directeur technique départemental.

Rude Ngoma



## FÊTE DE LA NATIVITÉ

## Noël célébrée dans l'allégresse à Loango

La Fondation Congo Assistance, en partenariat avec l'Association chinoise de commerce au Congo et la société Wing Wah, a offert le 25 décembre au siège du Conseil départemental du Kouilou des jouets et un repas à près de cinq cents enfants habitant le district de Loango, dans le département du Kouilou.

Cette année, la Fondation Congo Assistance que dirige l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, a organisé l'Arbre de Noël à Loango. Une cérémonie sanctionnée par la remise des jouets aux cinq cents enfants venus des villages de ce district et des kits alimentaires pour leur permettre de passer Noël dans l'allégresse.

Ce moment de joie et de partage a longtemps été attendu par les enfants et la population de Loango avant de voir leur vœu être cette année exaucé grâce à la générosité de la première dame du Congo, a dit Alphonse Koutana, sous-préfet du district de Loango, remerciant les responsables de la Fondation Congo Assistance et leurs partenaires l'Association chinoise de commerce au Congo et la société Wing Wah.

La délégation de la Fondation Congo Assistance, conduite par Rosalie Biangana Vouka, secrétaire générale adjointe chargée de l'Education et de la Formation



La photo souvenir après la remise des jouets et cadeaux aux enfants de Loango/Adiac

professionnelle, a passé la journée avec les enfants qui ont chanté, dansé et mangé. Après avoir rappelé les missions de cette Fondation, à savoir promouvoir l'action sociale dans les domaines de la santé, du développement, de l'éducation et de la formation professionnelle, Rosalie Biangana Vouka a fait un bref historique de la journée de Noël avec la naissance de Jésus-Christ qui reçut des rois mages divers présents.

« Cette journée est ainsi dédiée aux enfants qui reçoivent à l'occasion des présents, des cadeaux et des jouets. Maman Antoinette Sassou N'Guesso a donc pensé à vous en vous donnant ces jouets et vivres », a-t-elle ajouté.

Pour Li Jin Qiang, vice-président de l'Association chinoise de commerce au Congo, la République populaire de Chine et la République du Congo sont depuis de longues dates de bonnes amies,

partenaires et soeurs. Le Congo fut l'un des premiers pays à soutenir la Chine quand l'épidémie du coronavirus y a sévi. Depuis l'apparition de cette épidémie au Congo, la Chine l'aide à y faire face par des dons de matériel et équipement divers (vaccins, masques, combinaisons de protection, des respirateurs, des thermomètres infrarouges et d'autres fournitures), a-t-il rappelé. « En ce jour de Noël et bientôt du Nouvel An, nous avons voulu donner à nos enfants des jouets et aux personnes âgées des denrées alimentaires telles que le riz et de la farine, pour les fêtes, et des articles de nettoyage pour se protéger contre le coronavirus et passer les fêtes dans la quiétude », a-t-il renchéri. Et d'ajouter: « Wing Wah, en tant que société pétrolière, sera plus proactive dans la prise en charge de ses responsabilités et obligations sociales. Ne pouvant pas accomplir toutes les tâches seule, la société s'associe aux autres organisations partageant la même vision ».

Créée en 2019, l'Association chinoise de commerce au Congo a toujours travaillé en étroite collaboration avec la Fondation Congo Assistance. L'année dernière, à Noël, une visite a été rendue aux enfants hospitalisés afin de leur apporter du sourire et du matériel des soins. En 2022, cette association va continuer son action et perpétuer les relations sino-congolaises.

**Hervé Brice Mampouya**

## NÉCROLOGIE

Charlemagne Ngomba, agent des Dépêches de Brazzaville, Sylvain Ngomba et les enfants Botsoussa ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, père et oncle Donatien Ngomba (Donato), agent retraité de l'imprimerie Saint-Paul.

La veillée mortuaire est située au n° 142, rue Bangala à Poto-Poto.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



## FOOTBALL,

## Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Angleterre, 24e journée, 2e division

Deux mois après sa dernière défaite, Nottingham Forest s'incline à Middlesbrough (0-2). Brice Samba a été battu à la 17e par un but contre son camp gag de Yates. Averti à la 32e, il n'est pas aidé par sa défense à la 69e.

Forest est 9e avec 34 points et 8 longueurs de retard sur le podium.

Le déplacement de Bristol et Han Noah Massengo à Luton Town a été reporté pour raisons sanitaires.

Angleterre, 23e journée, 4e division

Oldham Athletic et Dylan Bahamboula chutent à domicile face à Scunthorpe United (1-3). De retour à Oldham, dont il a porté le maillot à 84 reprises entre 2018 et 2020, Christopher Missilou s'entraîne en attendant l'homologation de son contrat le 1er janvier.

Oldham est lanterne rouge avec 16 points et 3 longueurs de retard sur le premier non-relégable.

Belgique, 21e journée, 1re division

Senna Miangué soigne son retour, après un mois d'absence : titulaire dans son couloir gauche, le Belgo-Congolais a ouvert le score du gauche dans



Senna Miangué a ouvert le score dans le derby brugeois (Cercle.brugge.be)

un cafouillage consécutif à un coup-franc (53e). Le premier but de sa carrière professionnelle participe au succès du Cercle Bruges face au voisin du Club de Bruges (2-0).

Faitout Maouassa n'était pas dans le groupe du champion en titre.

Morgan Poaty était titulaire lors du revers de Seraing à Malines (0-2).

Le Standard de Liège est défait sur sa pelouse de Sclessin par Zulte-Waregem (0-1). Titulaire, Niels Nkounkou a été remplacé à la 86e.

Turquie, 19e journée, 1re division

Dylan Saint-Louis n'a pas joué lors de la victoire, samedi, d'Hatayspor à Giresunspor (0-1).

**Camille Delourme**

UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT

[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)

## ENVIRONNEMENT

# Une organisation mondiale pour l'afforestation sera créée à Brazzaville

L'annonce a été faite par le président de l'association 1 million d'arbres, Jean-Paul Wabotaï, lors de la restitution, le 28 décembre aux Dépêches de Brazzaville, du huitième festival « 1 million d'arbres » tenu en France et prolongé à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC).

De prime à bord, le président de l'association 1 million d'arbres a fait savoir que les trois piliers du développement durable sont : l'aspect social, l'aspect économique, et l'aspect environnemental. Le développement durable, a-t-il ajouté, permet à tous les citoyens du monde de vivre dignement et en harmonie avec leur environnement, tout en construisant des mécanismes et des bases solides du système éducatif devant permettre aux générations futures de vivre sans la peur de voir la destruction de la planète « Terre ».

Au cours du huitième festival tenu en France, Jean-Paul Wabotaï a répondu à une série de questions des élèves du lycée Martin-Luther-King concernant l'environnement et le changement climatique. Il a indiqué que l'éducation à l'environnement et au développement durable est porteuse d'enjeux essentiels en termes d'évolution des comportements, de connaissances nouvelles et de mise en capacité de chacun au quotidien d'être acteur de la transition et de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Quant à l'enjeu de l'éducation au développement durable (EDD), Jean-Paul Wabotaï a souligné qu'il s'agit d'une priorité, gage de la prise de conscience, de l'évolution des mentalités, pour au final offrir la possibilité d'une vie plus équitable pour tous, tout en préservant les ressources terrestres dans l'objectif de la survie à long terme de l'espèce humaine.

Pour le président de l'association 1 million d'arbres, l'éducation est un volet essentiel de la stratégie nationale de transition écologique en vue d'un développement durable.



Jean-Paul Wabotaï plantant l'arbre avec les élèves du lycée Martin-Luther-King/DR

L'EDD fait partie intégrante de la formation initiale des élèves, dans l'ensemble des écoles. Tous les secteurs d'activité sont donc concernés par le développement durable, à savoir l'agriculture, l'industrie, l'habitat, l'organisation familiale mais aussi les services (finances, tourisme, etc.).

#### Enseigner l'environnement aux jeunes et les sensibiliser à sa protection

L'éducation à l'environnement et au développement durable vise à autonomiser et à motiver les apprenants

pour qu'ils deviennent des citoyens actifs et sensibles au développement durable, capables de penser de façon critique et de participer à l'élaboration d'un avenir viable. A cet effet, le festival 1 million d'arbres propose des initiatives faciles à mettre en œuvre pour que les élèves adoptent un comportement responsable à l'égard de la nature, notamment le programme « Visitez la nature pour pratiquer et comprendre l'observation scientifique et appréhender les différentes composantes d'un paysage ». L'objectif de sensibiliser les

jeunes à la protection de l'environnement est donc de leur montrer comment, par des gestes simples, il est possible de protéger la planète. Le huitième festival « 1 million d'arbres » a permis également à Jean-Paul Wabotaï d'organiser des visites pédagogiques sur le thème « La protection des forêts et comment planter des graines, des arbres et des plantes ? », en partenariat avec plusieurs associations, à savoir Créatout, Arbres et paysages, Les semeurs des jardins et des arbres ; ceci pour les sensibiliser sur l'importance de l'arbre dans

les vies humaines et dans les villes. Il a expliqué aux élèves du lycée Martin-Luther-King que l'EDD permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. L'éducation à l'environnement se fixe également des objectifs comme l'esprit critique, l'initiative, la décision, l'engagement, la résolution de problème par l'action, l'implication dans la résolution des problèmes, la coopération, la solidarité...

Enfin, sur la protection de l'environnement de l'école, Jean-Paul Wabotaï estime qu'un protecteur de la nature se rend à l'école à pied ou en vélo. « Moins il y aura de voitures sur la route, plus l'environnement et nos poumons se porteront bien. De plus, la marche à pied, ça détend et c'est bon pour la santé ! », a-t-il soutenu. Il a ajouté que son futur projet est de mettre en place la pépinière de l'humanité en République du Congo et en RDC, ainsi que de créer l'organisation mondiale pour l'afforestation dont le siège sera à Brazzaville.

A propos de la pépinière de l'humanité, et dans la suite du prolongement de ce festival en RDC, Jean-Paul Wabotaï a eu une séance de travail avec le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Godé Mpoï, avec comme objectif soutenir le projet de plantation d'un milliard d'arbres du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo. Avec le bourgmestre de la commune de Barumbu, M. Sefu, ils ont planté symboliquement les arbres.

**Bruno Okokana**

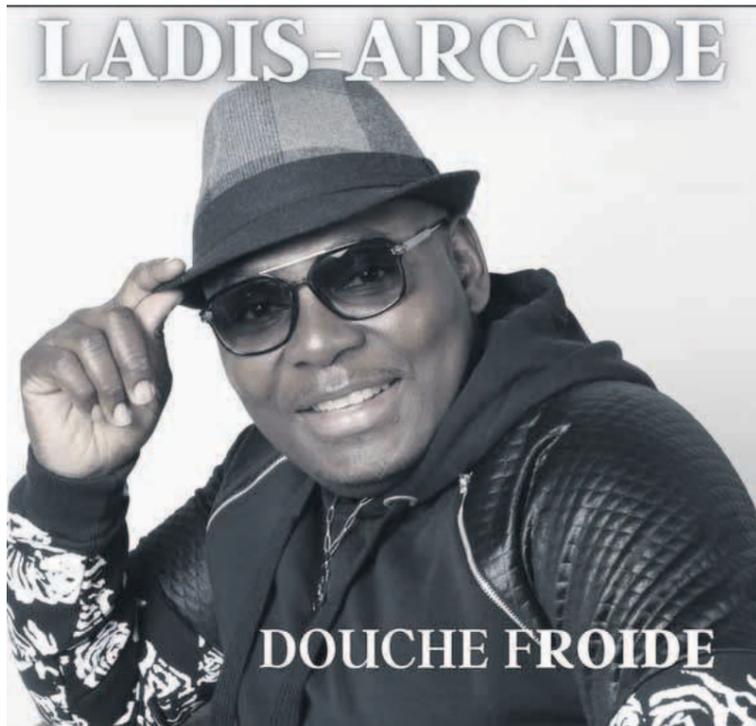
## MUSIQUE

## « Douche froide » de Ladis-Arcade

En prélude à la sortie de son nouvel album en 2022, l'artiste congolais dévoile à l'écoute, sur les réseaux sociaux, un premier morceau intitulé « Douche froide ».

Avant de découvrir l'intégralité de son prochain album, Ladis-Arcade invite les mélomanes à écouter le nouveau single « Douche froide » en streaming, en radio et sur l'ensemble des plateformes digitales, le premier jour de 2022. L'annonce a été faite en primauté à la presse à quelques jours de la fin d'une année durant laquelle il a accentué sa collaboration avec Ballou Canta.

Après une période de joie, un moment des espoirs déçus a succédé d'une manière brutale dans la vie de Ladis-Arcade. Comme à son habitude, il se confie à travers une chanson jusqu'au point de faire danser les consciences. « J'ai



choisi la chanson Douche froide pour donner un aperçu à la représentation de l'intégralité de l'identité musicale et artistique recherchée », explique-t-il à propos de ce nouveau single avec lequel il compte marquer les mémoires autant que par ses précédents tubes incontournables de l'ère de sa collaboration avec le producteur Cyriaque Bassoka.

Ladislav Arcade Mboungui Bokassa, alias Ladis-Arcade, est ingénieur agricole de formation ; la reconnaissance de sa carrière musicale remonte à la sortie de son premier single, « La terre ma patrie », en 2010. Au fur et à

mesure, en tant que parolier, il a produit des tubes d'un art de qualité et de conception en rapport avec l'écosystème de la rumba mêlant jusqu'aux rythmes folkloriques/« dzebola ». Pour preuve, le brillant opus « Bidilu », distingué par le Prix « Tam-Tam d'or » 2013 du journaliste Médard Milandou. Ce Prix lui avait été remis dans les locaux de la librairie Galerie Congo à Paris.

Après l'inscription officielle de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco, nul doute que ce nouvel album de Ladis-Arcade sera perçu comme un nouvel apport, formons-en le vœu, de taille.

**Marie Alfred Ngoma**